

Programme Stratégique Transversal 2024-2030

Avant-propos

Tout au long de son histoire courte mais incroyablement riche, Charleroi a dû mille fois se réinventer pour relever les défis qui s'imposaient à elle. C'est ce qui lui donne aujourd'hui, force et résilience.

Son processus de mutation se poursuit par une vague de transformations urbaines notables et de modifications économiques majeures, dans une époque marquée par de profonds changements et une incertitude grandissante

En dévoilant son Projet de Ville lors de la séance du Conseil communal du 16 décembre 2024, le Collège communal s'est fixé comme priorité transversale l'attractivité du territoire, pour ses habitants actuels et futurs mais aussi pour ses différents usagers, qu'ils soient travailleurs ou simples touristes de passage.

Cette mission ne pourrait être menée à bien sans le concours de toutes et tous qui, au quotidien, œuvrent au service des citoyennes et des citoyens, au sein de la grande machine qu'est la Ville de Charleroi : nos agentes et agents des services communaux.

Forts d'une première expérience lors de la mandature 2018-2024, c'est dans un esprit d'amélioration continue que l'Administration s'est engagée dans la rédaction du présent Programme Stratégique Transversal. Ce document se veut être une concrétisation opérationnelle et contractuelle du Projet de Ville de l'Autorité politique, pour ce qui entre dans les responsabilités propres à l'Administration en ce qui concerne la mise en œuvre.

Ayant tiré les leçons du précédent Programme, la Ville de Charleroi fait le choix d'un PST plus concis, plus léger, et plus évolutif, qui doit être le guide des réalisations prioritaires de l'Administration, menées en bonne intelligence avec les autorités politiques. Il doit également être la feuille de route de l'évolution d'une Administration qui fait face aux défis internes et externes qui s'imposent à elle, en pointant les priorités qui auront l'impact le plus important et qu'elle est capable de réaliser dans les contraintes qui sont les siennes.

Enfin, la transformation de l'Administration poursuit une ambition qui devra être portée ensemble, tout au long de la mandature, avec comme ligne de force: « Une mission pour chacune et chacun, un projet commun pour toutes et tous ».

Un long chemin, mais dès aujourd'hui, l'élan est donné !

En avant !

Introduction

Le 16 décembre 2024, le Collège communal présentait au Conseil communal son Projet de Ville pour la législature 2024-2030. Le Programme Stratégique Transversal (PST) en est la concrétisation opérationnelle, contractuelle et partielle.

Opérationnelle car sa structure, suivant un canevas traditionnel, détermine des objectifs stratégiques, déclinés en objectifs opérationnels, eux-mêmes traduits en projets spécifiques. En interne à l'Administration, les responsables identifiés chargés de mettre en œuvre les projets spécifiques développeront les différentes étapes et actions concrètes permettant d'atteindre les objectifs.

Contractuelle car le PST, rendu obligatoire par l'article L1123-27 du Code wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, est l'évolution de la *lettre de mission* du Collège communal au Directeur général et aux services communaux. Il constitue donc une forme de *contrat* entre l'Administration et les responsables politiques. Pour cette raison notamment, il a été élaboré en étroite concertation entre ces deux composantes de l'autorité communale.

Partielle, il l'est notamment pour cette raison contractuelle. Le Projet de Ville comporte en effet de nombreuses ambitions pour Charleroi, plus larges que les champs de compétence des services communaux. C'est le cas de projets dans des domaines tels que le développement économique, l'enseignement supérieur, les transports en commun, ... Ceux-ci seront mis en œuvre et figurent bien à l'agenda du Collège communal, qui entend les réaliser en actionnant d'autres leviers disponibles, dans d'autres institutions locales ou avec les nombreux partenaires du territoire. Les services de l'Administration apporteront, eux, leur pierre à l'édifice dans la mesure de leurs moyens et de leurs missions.

Une seule exception à cette ligne de conduite : les projets « Sécurité » de la Zone de Police. En effet, la Zone de Police est une entité distincte de l'Administration mais pour laquelle il est apparu logique au regard des liens avec l'attractivité urbaine et en parfait accord avec le Chef de Zone, de les intégrer au PST.

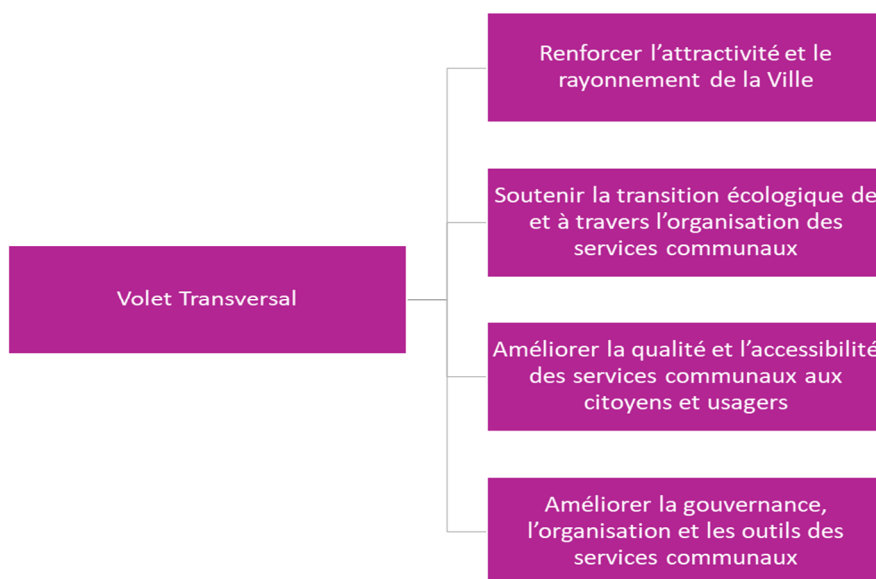
Lors de l'évaluation menée au terme du PST 2018-2024¹, ce document avait été considéré comme trop dense, son ampleur nuisant à la compréhension et à la mobilisation des services comme des élus. Des actions *en continuation* y figuraient, des opérateurs externes aussi, de même que des missions régaliennes et obligatoires. Bien qu'une large majorité des actions aient été réalisées durant la mandature précédente, il manquait, de l'avis général, de souplesse et d'adaptabilité. Nous avons retenu ces leçons.

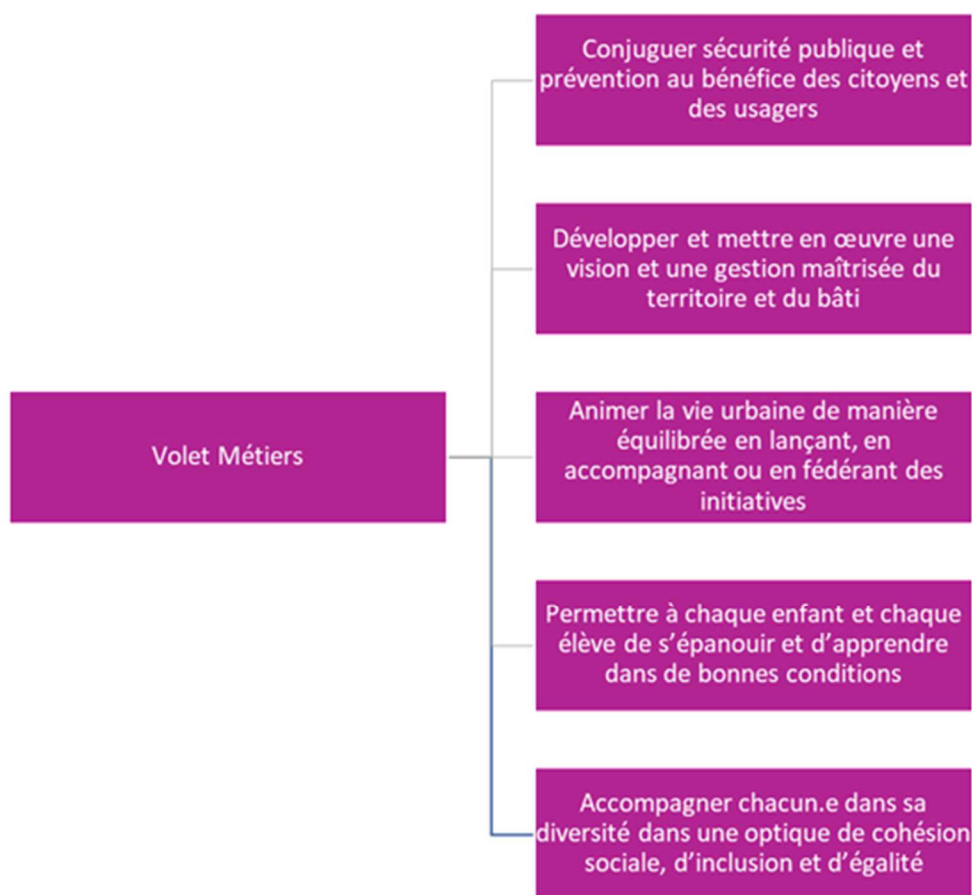
Le Programme Stratégique Transversal s'attache à **l'innovation, à l'amélioration, et à l'optimisation**. Comme la Région wallonne et l'Union des Villes et Communes de Wallonie l'ont souligné à plusieurs reprises lors des séances de préparation et d'appui, tout ce que fait et ce qui fait une entité

¹ Le document est consultable sur le site de la Ville de Charleroi à l'adresse suivante : <https://www.charleroi.be/vie-communale/projet-de-ville/plan-strategique-transversaletats-generauxpdupiv-synthese-et-conclusions-des-travaux>

territoriale ne doit pas s’y trouver au risque de rendre le document illisible. De la même manière, il s’agit nécessairement d’un **outil évolutif** : tout comme une modification budgétaire permet d’adapter le budget en cours d’année, le PST sera évalué, enrichi, corrigé à plusieurs reprises durant la législature pour intégrer d’éventuelles opportunités, des projets arrivés à maturité et des évolutions contextuelles. La conjoncture et les engagements budgétaires pris en ce début d’année justement nous ont ainsi amenés à rester prudents en termes d’ampleur de la programmation. Nous sommes par exemple conscients que ces objectifs parfois ambitieux devront être atteints sans ressources humaines supplémentaires, dans le cadre de la trajectoire fixée dans le plan de gestion actualisé. Les objectifs et projets retenus nous paraissent ainsi réellement **prioritaires à court et moyen terme**. C’est la raison pour laquelle ce présent document est le fruit d’un travail d’identification de ces priorités et de dialogue entre autorités politiques et Administration.

La structure a également évolué. Ainsi, le présent PST est construit autour de deux volets : un volet transversal et un volet métiers. Les **4 objectifs stratégiques « transversaux »** impliquent chacun plusieurs services et mandataires, ils comportent à la fois tant des objectifs internes à l’Administration que le développement de politiques locales. **Les 5 objectifs stratégiques « métiers »**, de leur côté, s’attachent chacun à un secteur de l’action communale, tenant compte des spécificités de chaque métier. Le choix de rattacher certains projets spécifiques à l’un ou l’autre des volets, à l’un ou l’autres des objectifs stratégiques ou opérationnels, poursuit une logique de lisibilité et de clarté pour l’organisation interne, même si d’autres répartitions auraient bien entendu pu être envisagées.





Enfin, nous, Administration, sommes convaincus que le Programme Stratégique Transversal n'est pas seulement une obligation pour les 261 communes wallonnes. Il n'est pas non plus un outil de communication ou d'autopromotion. Il constitue avant tout une opportunité de développer une vision stratégique à moyen terme, de professionnaliser la gestion, de planifier les ressources, de fédérer différents plans et programmes communaux, d'impliquer et responsabiliser les agents et les partenaires, et de permettre un dialogue avec les citoyennes et citoyens. Autant de bonnes raisons de l'aborder avec le plus grand sérieux.

Méthodologie

Le PST a été construit sur base du Projet de Ville en collaboration avec les acteurs impliqués dans la démarche. Cette préparation a impliqué des rencontres collégiales et bilatérales dans le courant du premier semestre 2025. Ce PST se veut – comme développé ci-avant – une concrétisation partielle du Projet de Ville et il se veut également évolutif par rapport aux projets qui pourront être concrétisés par l'Administration au cours de la législature à venir. Il sera enrichi au cours de la mandature en fonction des orientations choisies et des moyens et ressources à disposition de l'Administration pour les mettre en œuvre.

La présentation qui en est faite dans ce document est volontairement synthétique – pour une compréhension globale – mais argumentée par une contextualisation qui justifie les choix de projets prioritaires.

Pour chaque projet, un intitulé, une contextualisation et des indicateurs de suivi sont présentés. Si le projet est lié à un autre plan spécifique adopté par la Ville, l'information est indiquée.

Tous les éléments nécessaires à la mise en œuvre des projets sont consignés dans des fiches de suivi, plus opérationnelles. Celles-ci seront mises à jour en continu par les porteurs de projets au fur et à mesure de l'évolution des projets. Ces fiches seront examinées de manière collégiale dans le cadre de cycles d'évaluation dont la fréquence sera accrue afin de les monitorer de façon continue et d'assurer un suivi optimal.

En fin de document, un tableau récapitulatif associe les porteurs politiques et administratifs à chaque projet.

Par ailleurs, le CPAS présentera son propre PST et un comité de concertation a réuni la Ville et son CPAS.

Etat des lieux synthétique

Ce chapitre introductif vise à répondre à la question « Où en sommes-nous » à travers des données récentes, et de brefs constats qualitatifs qui permettent de déterminer les objectifs stratégiques et opérationnels du Programme Stratégique Transversal. Elles permettent également de déterminer les indicateurs les plus utiles.

Cet état des lieux ne se veut **pas exhaustif mais éclairant** et efficient.

Par facilité de lecture, le présent document indique, entre parenthèses et avec usage d'éléments mathématiques, la comparaison aux statistiques pour le Hainaut, la Wallonie, et la Belgique, de la manière suivante et pour exemple : ($< H, > W, > B$).

La structure du document suit, par souci de comparabilité, la structure de l'Analyse contextuelle de l'outil de gouvernance stratégique territorialisé de la Perspective de Développement Urbain. Sont adjoints à cette structure des éléments liés à l'Administration et au contexte budgétaire et financier

Contexte urbain

Ville-carrefour, Charleroi est situé sur le sillon Sambre et Meuse. Elle est également située sur l'axe qui va de la métropole londonienne à la région Rhin- Ruhr allemande en passant par les Pays-Bas, la Flandre, Bruxelles et le Brabant wallon, régions dynamiques et attractives d'Europe de l'Ouest.

Charleroi est un pôle majeur où se concentrent notamment des activités économiques, de services et des lieux de connaissance. Elle est la plus grande entité de Charleroi Métropole, territoire constitué de 30 communes sur une superficie de 2.000 km² et réunissant 600.000 habitants pour lesquels elle assume de nombreuses fonctions métropolitaines.

La Ville est bordée par les communes de Pont-à-Celles, Les Bons Villers et Fleurus au Nord, Farciennes, Aiseau-Présles et Châtelet à l'Est, Gerpinnes, Ham-sur-Heure/Nalinnes et Montigny-le-Tilleul au Sud, et Fontaine-l'Évêque et Courcelles à l'Ouest.

Charleroi est également une ville multipolaire constituée, depuis la fusion des communes en 1977, par quinze anciennes communes. Une étude de 2001 y a distingué 55 quartiers, plus ou moins marqués. Depuis une douzaine d'années, certains services administratifs sont progressivement distingués selon les cinq districts répartis géographiquement.

Ce caractère à la fois métropolitain et polycentrique offre un potentiel de développement important (concentration de fonctions centrales et polarités supplémentaires, diversité des vécus et des trajectoires, ...) mais peut également constituer une contrainte (limites floues entre le territoire communal et les communes voisines, multiplication et étalement des investissements nécessaires, ...).

Caractéristiques socio-démographiques

Au 1^{er} janvier 2025, Charleroi compte 205.763 habitants (+2,2% en 20 ans et +1,6% en 10 ans pour une progression de 3.283 habitants en nombre absolu) ($< H, < W, < B$). Elle est la ville la plus peuplée de Wallonie.

Son statut de métropole se distingue autant par son poids que par son écart démographique avec les communes voisines. La majorité des chiffres ici présentés concernent toutefois la ville de Charleroi stricto sensu, sauf indication contraire (arrondissement, bassin d'emploi,...)

La densité de population est de 1.998,7 habitants/km² (> H, > W, > B). Elle varie fortement selon les quartiers. Elle peut être > 4.000 hab/km² au cœur de la ville et < 1000 hab/km² en bordures Ouest, Sud et Nord.

Charleroi est une ville relativement jeune. Près d'un quart des habitants sont âgés de moins de 20 ans (> H, > W, > B). La proportion de personnes âgées de « 65 ans et + » est de 2% inférieure à la moyenne, mais augmente comme partout ailleurs.

En termes de profils des ménages (leur taille moyenne est de 2,3 personnes), Charleroi compte une proportion nettement plus importante de personnes isolées (42,2%) et de familles monoparentales (15,3%) (> H, > W, > B).

Les résidents étrangers de Charleroi représentent 16% de la population totale (> H 12,6%, > W 11%, > B 13,7%). La majorité des personnes étrangères vivant à Charleroi est de nationalité italienne (30,3% de l'ensemble de la population étrangère), marocaine (9,2%) et française (7,7%).

Le revenu médian (par déclaration fiscale) est de 22.526€ (< H, < W, < B) ; le revenu moyen est de 27.396€ (< H, < W, < B).

La précarité apparaît aussi dans la proportion et l'évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et de bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM). Ils représentent 46 personnes pour 1000 habitants, la proportion la plus élevée parmi toutes les communes de l'arrondissement (moyenne 33,9 pour 1000). On constate une progression constante et quasi ininterrompue de ce nombre depuis 10 ans

En termes de santé, l'espérance de vie à la naissance est de 77 ans (< H, < W, < B). Par ailleurs, près d'un cinquième de la population - 18% - de la population souffre d'affections chroniques. Or, sans développer des comparaisons précises disponibles par ailleurs, on sait que la santé individuelle est influencée, outre les facteurs génétiques, par des facteurs sociaux, culturels, économiques et environnementaux

Marché du travail et éducation

Charleroi demeure un bassin d'emploi important. Tous les emplois ne sont toutefois pas occupés par des résidents ; il est donc nécessaire de distinguer les chiffres relatifs à la population de Charleroi sur le marché et le marché de l'emploi à Charleroi lui-même.

Ce chapitre doit être lu en combinaison avec le suivant, consacré à l'éducation, afin de constituer le triangle qui est au cœur de l'un des défis de Charleroi depuis plusieurs décennies : faire des habitants des travailleurs à travers l'éducation, l'apprentissage et l'enseignement supérieur.

La population de Charleroi sur le marché de l'emploi

Une ville au défi de l'emploi. Le nombre de travailleurs salariés habitant Charleroi était de 59.268 en 2023.

Près de la moitié de la population active de Charleroi - 48,5% - (18-65 ans) occupe un poste salarié (< H, < W, < B).

Parmi ces salariés, on constate une proportion importante d'ouvriers (40,7%, > H, > W, > B) et une moindre proportion de fonctionnaires (11,7%). Au 1er janvier 2024, la Ville comptait par ailleurs 11.810 indépendants, dont 56,6% à titre principal.

En 2024, le nombre des Demandeurs d'Emploi Inoccupés (DEI) était de 20.739, dont 51,1% dits « de très longue durée », soit chômeurs depuis plus de 2 ans (> H 47,2%, > W 45,9%).

La part totale d'inactifs (incluant donc les personnes de moins de 15 ans, retraités/rentiers, étudiants et personnes sans emploi) est de 63,6%. Elle est plus élevée autour du centre-ville, dans les quartiers longeant la Sambre et les axes majeurs.

Le taux de chômage pour la population potentiellement active est 24,5% en 2024 (> H 18%, >W 13%). Il se répartit différemment sur le territoire, de la même manière que la part d'inactifs.

Le marché de l'emploi à Charleroi

Le bassin de Charleroi a enregistré une création nette d'emplois de 8.000 postes entre 2015 et 2023, passant de 127.000 à 135.000. La Ville de Charleroi compte **plus d'emplois salariés que d'habitants actifs et salariés**.

La première filière d'emploi de l'arrondissement de Charleroi est celle de la santé, tant dans la sphère publique que privée.

Depuis 2017, dans le cadre de la dynamique CATCH, cinq pôles de création d'emploi majeurs ont été identifiés : l'industrie et l'ingénierie de pointe, les biotechnologies, la logistique et transport, le digital et l'alimentation.

Le Bassin Hainaut-Sud, dont 38% de la population habite Charleroi, offrait par ailleurs 35.221 opportunités d'emploi dans de nombreux secteurs en 2024.

Education

Sur le territoire de la commune, on dénombre 443 implantations scolaires : 56,2% pour l'enseignement fondamental (<H < W), 38,8% pour l'enseignement secondaire (> H > W) et 5% pour l'enseignement supérieur (> H > W).

85% des élèves de l'enseignement primaire fréquentent une école de Charleroi, un taux comparable aux autres grandes villes et entités moyennes. Ce taux est entre 10% et 25% inférieur dans les communes limitrophes dont une partie significative des plus jeunes habitants fréquentent des écoles primaires de Charleroi.

Le paysage de l'enseignement qualifiant et de la formation est également particulièrement riche, tant sur le territoire de Charleroi que dans le bassin d'emploi et de formation : écoles secondaires qualifiantes, IFAPME à Charleroi, Centre de formation du FOREM à Charleroi, CISP, Etablissements d'Enseignement pour adultes et de promotion sociale, Centres de compétences notamment.

Or, seulement 18,97 % de la population des 25-65 ans dispose d'un diplôme de niveau supérieur (< H 28,26, < W 33,43%). Ce taux est toutefois en augmentation constante depuis plusieurs années et est appelé à augmenter avec le développement de l'offre et du Campus U. Pour l'année académique 2024-2025, 7.800 étudiants étaient inscrits dans un établissement supérieur à Charleroi et 6.000 habitants de Charleroi étudiaient ailleurs.

Contexte économique

Entreprises

Au 1^{er} janvier 2024, la commune comptait 10.430 entreprises actives assujetties à la TVA sur le territoire, parmi lesquelles 4.688 assujetties à l'ONSS. Leur nombre est en augmentation.

Parmi celles-ci, 40 grandes entreprises dont les chiffres d'affaires cumulés dépassent, ensemble, les 250 milliards d'euros.

Sur les 400 ha inscrits en zone de parcs d'activités économiques sur le territoire de Charleroi, 11,5 ha (3 %) sont encore disponibles. Plusieurs parcs économiques récents sont toujours en cours de développement (Technopôle Vilette, Porte Ouest District Cleantech, Left Side Business park et le quartier de la gare avec notamment A6K-E6K) ou appelés à se développer (le site Caterpillar, AMS Sud).

Par ailleurs, le secteur primaire est moins présent qu'ailleurs en Wallonie, mais Charleroi compte 24 exploitations agricoles pour un total de 800 hectares.

Commerce

L'offre commerciale se structure de manière polycentrique : le centre-ville dispose de commerces variés, mais les centres des anciennes communes apparaissent également comme des centralités commerciales actives ou en déclin.

Sur l'ensemble du territoire, plusieurs grands centres commerciaux rencontrent le succès. Un succès qui induit l'effet pervers d'avoir accentué le déclin des plus petits commerces, engendrant une vacance commerciale importante dans plusieurs rues.

Il existe donc un réel potentiel foncier commercial en centre-ville (54.000 m² dont 12.000 m² dans le piétonnier).

D'autres pôles commerciaux sont présents le long des axes majeurs de mobilité à Gosselies, Jumet, Dampremy, Mont-sur-Marchienne, Marcinelle. Certains des centres commerciaux périphériques ont connu un récent déclin quantitatif – en termes de nombre de cellules occupées – et qualitatif.

Par ailleurs, les marchés de quartiers sont en déclin mais les places rénovées sont, par contre, propices à la reprise de marchés repensés.

Mobilité

Automobile

En 2024, la commune enregistrait un total de 88 122 voitures privées ; 36% des ménages ne possèdent aucune voiture (> H, > W 24,9%, > B 27,6 %). Cette différence peut s'expliquer tant par le niveau socioéconomique que par le caractère très urbain.

Néanmoins, les déplacements automobiles demeurent prépondérants à Charleroi avec une relative pression aux heures de pointe, malgré la légère progression d'autres modes de transports.

Le territoire communal compte 32 km de réseau autoroutier, 139 km de voies régionales et 621 km de voiries communales selon Walstat : cet équipement au m²/habitant est plus faible que celui des autres grandes villes. Avec deux rings concentriques (le R3 et le R9), ménageant 11 pénétrantes (pour 9 à Namur et Mons) sur 16 voies de circulation, l'accessibilité au centre-ville est bonne mais la présence du R9 en zone densément peuplée entraîne des nuisances sonores, visuelles et olfactives selon le diagnostic du bureau Alphaville et XMU pour le projet de Schéma de Développement Communal.

Le stationnement en centre-ville est majoritairement payant en journée. Il se trouve principalement en voirie mais également dans du parking en ouvrage ou souterrain : Digue, Rive Gauche, Grand Palais, Campus, FGTB. Dans certains cas, ce parking en ouvrage a remplacé (pas toujours complètement), le stationnement sur des places publiques devenues des espaces de convivialité.

Transports en commun

La gare de Charleroi-Central est un pôle d'échange structurant sur la dorsale wallonne. 500 trains en partent chaque jour, tant pour relier des grandes villes – Bruxelles, Anvers, Liège, Namur, Mons – que des plus petites gares environnantes ou l'aéroport de Bruxelles-National.

Il existe à ce jour 4 lignes de métro léger : une boucle centrale, une boucle vers le Nord-Est, une boucle vers le Nord, et une boucle vers l'Ouest. Des travaux d'infrastructure de transports en commun sont en cours ou envisagés : d'une part, les travaux pour terminer la ligne M5 vers Châtelet à l'Est seront terminés durant la mandature, et d'autre part, les travaux du Bus à Haut Niveau de Service – BHNS - qui desservira deux axes au Sud pourraient être réalisés sous réserve des programmations régionales. Ces deux projets corrigeront substantiellement les écarts dans l'accès à la mobilité entre les différentes zones de Charleroi.

Néanmoins, le réseau de bus est assez dense avec 9 lignes à forte fréquence, 37 lignes à fréquence moyenne, et 30 lignes à faible fréquence. La moitié de ces 76 lignes s'arrêtent à Charleroi-Central. Il existe néanmoins des déficits en termes d'horaires en soirée.

Mobilité douce

Des aménagements importants ont été réalisés au cours des dix dernières années avec la rénovation de trottoirs, en centre-ville puis avec le plan trottoir, ainsi que via la réalisation de nombreuses pistes cyclables et de SUL (sens unique limité). Un réseau maillant efficacement le territoire est en cours de réalisation et permettra de se déplacer plus aisément en vélo : la priorité a, à cet égard, été donnée au Ring Vélo qui entourera le centre-ville et permettra d'y accéder depuis chaque district. Un tiers de ce ring cyclable (au sud) est accessible dès 2025.

Patrimoine naturel, foncier et bâti

Patrimoine naturel

En termes naturel, Charleroi se caractérise par :

- L'omniprésence de petits espaces ouverts (zones enherbées liées aux friches, jardins, etc.)
- Un réseau hydrographique dense mais peu présent à l'air libre de par sa canalisation
- Les terrils comme marqueurs paysagers notables
- La trame bâtie avec ses nombreux repères urbains et son occupation conséquente du territoire

Le Sud de la commune est marqué par des zones boisées et prairies. Au Nord, on retrouve la plupart des terres arables ou culture ainsi que des prairies. A l'Ouest, la part de terrils entourés de végétation arbustive est importante, de même qu'à l'Est où on retrouve des terrils et de petites prairies.

L'analyse de deux critères de qualité faisant référence au cadre de vie des habitants (vision de 3 arbres depuis chez soi, 30% de couverture arborée dans son environnement et accessibilité aux espaces verts à moins de 300 mètres, comme le recommande la norme 3-30-300) montre des inégalités importantes entre les quartiers. En effet, 46 des 55 quartiers de Charleroi possèdent une couverture boisée inférieure à 30 %. C'est également le cas de 89,4% de la population wallonne selon l'étude menée par l'IWEPS sur la norme de bien-être 3-30-300.

Patrimoine foncier

Charleroi dispose de 1.034,5 ha de zones urbanisables disponibles dont 484,7 ha en Zone d'Habitat et 549,8 ha en ZACC (Zones d'aménagement communal concerté). Les plus grandes réserves foncières se trouvent dans les districts Sud (316,7 ha disponibles), Nord (281,5 ha) et Ouest (267,9 ha).

Une dynamique de reconversion marque d'anciens ensembles industriels historiques, notamment à la Porte Ouest. Charleroi compte 65 sites à réaménager – SAR - dont une partie est déjà dépolluée en vue d'accueillir de nouvelles activités.

Dans les Zones d'activité Economique - ZAE, près de 200 ha de foncier économique sont encore disponibles et activables notamment au Nord, qui profitent d'un nœud majeur de connexion entre l'aéroport et le réseau autoroutier, et au Centre avec un retour des centralités actives (Leftside business park, quartier de la gare et technopole Vilette). A l'Ouest, plusieurs sites sont appelés à se développer en bordure de la Sambre.

Par ailleurs, le patrimoine communal et le foncier public sont relativement importants : 735 ha appartenant à la Ville de Charleroi.

Patrimoine bâti (dont le logement)

En 2023, Charleroi comptait 95.412 bâtiments dont 103.491 logements (maisons et appartements). Ce parc de logements est très vieillissant : 52% des logements ont été construits avant 1919 et 62% avant 1945 (> W 47%, > B 36%).

Une stratégie de rénovation active du parc est enclenchée : d'une part, une première génération de nouveaux ensembles de logements a été commercialisée durant la dernière décennie, et d'autre part, plus de 4.500 rénovations ou constructions ont été réalisées depuis 2019.

Le prix de l'immobilier est bas :

- le prix médian d'une maison 2 à 3 façades est de 140.000€ (<H : 155.000 < W : 176.000 < B : 280.000). Le prix moyen est quant à lui de 135.000€ (< Mons 150.000 < Liège 175.000 < Namur 255.000 < Bruxelles 505.000).
- le prix médian d'un appartement est de 115.000€, moins de la moitié du prix médian en Belgique.

Au 1er janvier 2023, il y avait un total de 9.263 logements publics gérés par une Société de Logement de Service Public (SLSP). La part des ménages vivant dans un logement public est de 8,69% (> H 7,41%, > W5,93%).

Cadre de vie

Sécurité

Depuis 2000, la criminalité enregistrée à Charleroi a diminué de manière significative, passant de 37.118 faits à 20 842 en 2024. Les statistiques de la Police fédérale montrent, sur les cinq dernières années, une diminution des vols, notamment dans les voitures, de motos, dans les habitations et dans les commerces. Les mêmes statistiques notent néanmoins une hausse des vols de véhicules et du trafic de drogue. Les dépôts clandestins, la vitesse excessive et la conduite agressive restent par ailleurs des préoccupations majeures.

En termes de perception de la sécurité, 27% des citoyens consultés dans le cadre du Moniteur de sécurité 2024 ont indiqué se sentir *toujours ou souvent* en insécurité et 34% parfois en insécurité. Ce nombre est en légère progression depuis 2018 (+5,9%) mais il est surtout supérieur aux autres grandes villes.

La visibilité et l'accessibilité de la police sont jugées insuffisantes : 48,8 % des répondants se disent insatisfaits de la présence policière en rue, et 41 % estiment la police « non visible » dans leur quartier. De plus, le réseau actuel de caméras est jugé insuffisant, obsolète et peu proactif, limitant son impact sur le sentiment d'insécurité.

De manière globale, les attentes sont fortes pour plus de policiers dans les rues et les gares. Les opérations *Disruption* ont amélioré la visibilité policière mais leur couverture et leur ancrage dans les quartiers doivent être renforcés. Or, le cadre de la police est incomplet.

Espaces verts et la biodiversité

Les espaces publics représentent 1500 ha soit 15% du territoire. Il s'agit surtout de routes, abords de cours d'eaux, places et squares. 444 ha des espaces publics sont végétalisés (30%), 276 ha sont arborés (18%). 17% de l'emprise des places et squares sont végétalisés et 8,5% sont arborés. Hormis les grandes infrastructures routières et autoroutières, le réseau de voirie est peu végétal.

Toutefois, malgré les efforts réalisés au cours des dernières années avec un plan dédié aux espaces verts et une volonté de déminéraliser les places publiques, 18,5% seulement des zones habitées a accès à un espace vert à moins de 300 mètres correspondant à 5 minutes de marche (selon le critère 3-30-300 évoqué ci-dessus). 40% ont toutefois accès à un véritable espace vert à moins de 500 mètres.

Environnement et énergie

L'indice de qualité de l'air est légèrement moins favorable que la moyenne wallonne. La pollution atmosphérique par particules fines et dioxydes d'azote est surveillée.

Le risque d'inondation existe mais n'est pas de grande ampleur. Le risque par ruissellements le plus important concerne le district Sud.

Les nuisances sonores sont élevées, principalement liées au trafic routier, ferroviaire et aérien au nord de la ville.

La quantité annuelle d'ordures ménagères par habitant a diminué de 2,6% en dix ans (< H, < W).

La production d'électricité renouvelable a plus que doublé au cours des 10 dernières années. Elle reste toutefois la plus faible parmi les 12 pôles wallons. La consommation d'énergie par habitant est en diminution au cours des 15 dernières années.

Projets structurants en cours

Les quinze dernières années ont vu se concrétiser des dizaines de projets d'investissement publics, parapublics et privés (gros équipements de transport, places publiques, rénovations de lieux publics (complexes sportifs, piscines, écoles, ...), lotissements, centres commerciaux,...) qui ont considérablement transformé le territoire, et singulièrement le cœur de ville : 20% du territoire et 44% de « l'intra-ring » ont été concernés par des travaux d'aménagement durant cette période.

On recense actuellement 62 projets publics sur le territoire communal.

Administration communale

Au cours des 10 dernières années, le personnel de la Ville de Charleroi est passé de 2.943 ETP à 2.518 ETP (personnel équivalent temps plein), avec une réduction continue correspondant à 14,5% de l'ensemble du personnel.

Plus d'un quart du personnel travaille à temps partiel et moins d'un quart du personnel est statutaire (595 agents), la plupart des agents étant sous contrat à durée indéterminée (1.401 agents).

La pyramide des âges présente un nombre élevé d'agents et salariés entre 50 et 59 ans. Plus de 200 agents devraient partir à la retraite au cours des cinq années à venir.

Il faut noter que la convention liant la Ville de Charleroi à la Région wallonne pour le Prêt Oxygène contraint la Ville de Charleroi à ne remplacer qu'un départ sur deux.

La Ville de Charleroi dispose d'un organigramme adopté par le Conseil communal en janvier 2022. Il faut constater que le cadre administratif est incomplet.

Un plan de transformation participatif, baptisé *C Possible* mobilise une partie du personnel par des actions et projets et l'administration ne cesse d'évoluer.

Contexte budgétaire et financier

Charleroi dispose d'une aide de la Région wallonne (CRAC) sous la forme d'un Prêt Oxygène sur 20 ans avec prise en charge de 15% du capital et de 100% des intérêts jusqu'en 2035. Sans ce prêt, les résultats budgétaires globaux aux comptes des dernières années seraient négatifs.

Aux comptes 2024, on constate 251 millions € de dépenses de transferts (dotations, subsides aux Asbl et organismes, primes aux ménages et contribution aux fabriques d'églises). Les principaux étant les dotations à la Police (84,8M€), le CPAS (91,1M€ dont 19M€ en cotisation de responsabilisation), la Zone de secours (13,2M€), Tibi (32,3M€ dont 22M€ pour la collecte et le traitement des déchets et le solde pour la mission propreté publique qui lui a été confiée).

Pour des raisons conjoncturelles, institutionnelles et principalement exogènes, les dotations à la Zone de Police et au CPAS ont considérablement augmenté au cours des 10 dernières années, s'écartant de plus en plus de l'évolution de l'inflation. Sur une même période, la dotation du Fédéral à la zone de police est restée relativement stable. L'augmentation de la dotation au CPAS a quant à elle suivi la progression du nombre de RIS.

Un baromètre réalisé par la banque Belfius permet de positionner Charleroi au regard d'un cluster – dont la Ville fait partie – des 16 villes les plus importantes de Wallonie. Cette comparaison indique que les dépenses de transfert sont dès lors beaucoup plus importantes à Charleroi que dans ce cluster. La part de dépenses en personnel est comparable : 12,2 ETP/1000 habitants contre 11,7 de moyenne pour le cluster.

La part des pensions a également augmenté considérablement et de manière continue au cours des 10 dernières années, la cotisation de responsabilisation étant actuellement de 52M€.

Pensions, pauvreté, police et pompiers – dit également « quatre P » - constituent donc les principales sources du déséquilibre presque structurel des finances communales.

Les dépenses de fonctionnement sont, par contre, inférieures à celles du cluster. Leur part au budget communal a été réduite au cours des plans de gestion successifs et son évolution est inférieure à celle de l'inflation. Ce qui rend difficile de les réduire encore sous peine de porter atteinte à la qualité du service aux citoyens, voire de ne plus être en mesure de *fonctionner*.

La structure des recettes communales est également marquée par de fortes différences avec les villes comparables. Le rendement des additionnels (IPP et immobilier) est nettement inférieur par habitant (553€ contre 739€), les taxes et redevances communales également (153€ contre

225€/habitant). Les caractéristiques du territoire et de sa population expliquent partiellement cet état de fait.

Ces différents éléments structurels et conjoncturels, de même que les obligations et engagements de la Ville de Charleroi dans le cadre du prêt « Oxygène » marquent la mandature 2024-2030 d'une grande incertitude et incitent à la prudence dans sa gestion quotidienne et ses investissements. Elle se doit de remettre les finances communales dans une trajectoire soutenable.

Nos objectifs stratégiques

Volet Transversal

Objectif stratégique n°1:

Renforcer l'attractivité et le rayonnement de la ville

Objectif opérationnel n°1:

Améliorer le cadre de vie

Projet n°1:

Développer et intégrer les aménagements paysagers dans chaque nouveau projet touchant à l'espace public

✓ Contextualisation :

Afin de poursuivre l'objectif de développer un cadre de vie qualitatif et adapté, notamment au changement climatique, il est impératif d'intégrer de manière significative et systématique une dimension de qualité paysagère dans chaque projet. Il est proposé d'inclure systématiquement des objectifs de végétalisation et de déminéralisation des sols dans tout nouveau projet de rénovation ou de réaménagement mis en place dans l'espace public.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de projets réalisés ; nombre d'espaces verts plantés

✓ En lien avec :

- PDU ; PAEDC

Projet n°2:

Poursuivre la rénovation des voiries et des espaces publics

✓ Contextualisation :

L'attractivité de la Ville passe par un cadre de vie qualitatif, tant au niveau de l'infrastructure que de son entretien. Il est impératif de poursuivre la programmation des rénovations et sécurisations des voiries et espaces publics.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de projets réalisés (rénovations voiries, sécurisations, places, cheminements,...)

✓ En lien avec :

- PDU

Objectif opérationnel n°2:

Favoriser et accompagner le développement immobilier et commercial privé.

Projet n°3:

Amplifier l'encadrement et l'accompagnement des opérateurs privés et publics au travers de la cellule « Investisseurs »

✓ Contextualisation :

Mise en place en mai 2023, la Cellule Investisseurs permet de constituer une porte d'entrée unique pour les architectes, les promoteurs et les investisseurs de projets d'ampleur et suffisamment matures, qui veulent entrer en dialogue avec la Ville pour avancer. L'objectif est de leur faciliter les démarches dans la concrétisation des projets et de leur offrir un avis intégré de l'ensemble des services communaux concernés avant le dépôt de la demande de permis. L'efficacité de cette Cellule, qui regroupe de manière permanente plusieurs cabinets et directions de l'Administration impliqués ainsi que la cellule Charleroi Bouwmeester, peut être améliorée. Il s'agit notamment d'ajuster la récurrence des réunions, la typologie des demandeurs ciblés, les caractéristiques des projets concernés, le caractère de maturité des projets présentés, le processus de présentation des projets ou encore la publicité donnée au mécanisme. Par ailleurs, il est nécessaire de renforcer l'implication des services, dans la mesure de leurs attributions, dans l'instruction des demandes de permis et dans la mise en œuvre des projets.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de projets structurants accompagnés et nombre de projets mis en œuvre après accompagnement

Objectif opérationnel n°3:
Valoriser les structures d'économie sociale présentes sur le territoire

Projet n°4:
Visibiliser les acteurs d'économie sociale

✓ **Contextualisation :**

À Charleroi, de nombreux acteurs dynamiques (associations, entreprises, consortium, coopératives et autres) œuvrent dans l'économie sociale, mais ils manquent souvent de visibilité. Pour mieux faire connaître leurs actions, il est proposé d'organiser des visites de ces entreprises et structures, afin que le public découvre leurs initiatives concrètes. Par ailleurs, une journée ou demi-journée dédiée à l'économie sociale et ouverte au grand public pourrait être mise en place, avec une conférence, des discours inspirants et des échanges pour valoriser ce secteur et encourager l'engagement local.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Organisation d'un moment spécifique ouvert au grand public et nombre d'entreprises et structures visitées

Objectif opérationnel n°4: **Etoffer l'offre culturelle, événementielle et touristique**

Projet n°5: **Accueillir un Festival de musique de portée internationale à Charleroi**

✓ Contextualisation :

Durant toute l'année, de nombreux festivals de musique sont organisés partout en Belgique, mettant à l'honneur des styles, des artistes et des lieux variés. La tenue d'un événement de portée nationale, voire internationale, est sans conteste un atout en matière d'attractivité pour une grande ville européenne. Il s'agit d'attirer un événement de cette nature en misant sur les dimensions insolites et post-industrielles qui font la singularité de Charleroi.

✓ Indicateurs de suivi :

La tenue d'un festival ; le nombre de festivaliers

Projet n°6: **Aménager le Chemin de l'Eau d'Heure sur le territoire communal**

✓ Contextualisation :

La présence de l'embouchure de l'Eau d'Heure sur le territoire de la Ville de Charleroi est souvent méconnue. La création, l'aménagement et la valorisation d'un itinéraire pédestre le long de cette rivière permettra, à terme, de créer un itinéraire qui reliera Charleroi aux Lacs de l'Eau d'Heure, en valorisant le potentiel touristique, naturel, patrimonial et paysager de la vallée et des six communes traversées.

✓ Indicateurs de suivi :

Itinéraire réalisé suivant le projet - Fréquentation par les citoyens & touristes

✓ En lien avec :

- PAEDC

Projet n°7: **Apporter son concours à l'organisation de nouveaux événements culturels d'envergure pour renforcer l'attractivité du territoire**

✓ Contextualisation :

La culture est l'un des leviers d'attractivité d'un territoire. Les opérateurs culturels de notre ville contribuent à cette attractivité en drainant un nombre important de visiteurs, carolos et non

carolos, qui font vivre Charleroi. La tenue d'un Salon du Livre Jeunesse et BD, des Rencontres Théâtre Jeune Public et d'un Festival du Film Noir, fera rayonner la ville.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre d'événements organisés, nombre de partenariats développés et nombre de participants aux événements

Projet n°8:

Diversifier la programmation culturelle des musées communaux et développer la médiation culturelle pour toucher de nouveaux publics

✓ **Contextualisation :**

Malgré le travail réalisé pour ouvrir les portes des opérateurs culturels, et particulièrement des musées, au plus grand nombre, la culture est encore trop souvent considérée comme uniquement accessible à un public averti. Il est nécessaire, dans l'optique de rendre la culture accessible à tou.te.s, de démocratiser l'offre culturelle de nos deux musées afin de fédérer un maximum de public.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre d'entrées enregistrées dans les deux musées de la Ville (Musée des Beaux-Arts et Musée du Verre)

Projet n°9:

Mettre en exploitation les structures culturelles communales rénovées

✓ **Contextualisation :**

Un peu partout sur le territoire communal, des projets de rénovation de lieux culturels ont été initiés ces dix dernières années. L'objectif est désormais de terminer les travaux de rénovation et d'en assurer la mise en exploitation pour offrir au public des animations culturelles variées et de qualité dans des lieux adaptés.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre d'infrastructures rénovées, mises en conformité et confiées en exploitation

✓ **En lien avec :**

- PDU

Projet n°10:

Développer la Fête du sport, notamment en y intégrant les sports aquatiques

✓ **Contextualisation :**

Depuis quelques années, la Fête du sport a lieu chaque année sur le site du centre de loisirs de Lodelinsart. Cet événement permet aux clubs sportifs de mettre en valeur leur savoir-faire et de faire connaître leurs activités aux citoyens intéressés. Dans un souci d'intégrer l'ensemble des pratiques sportives, la Ville souhaite poursuivre cet événement rassembleur et l'amplifier, notamment en y intégrant une dimension aquatique pour mettre en valeur les sports qui peuvent être pratiqués dans nos piscines.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Pérennisation annuelle de la fête du sport et organisation d'une fête des sports aquatiques dès 2026

Projet n°11:

Organiser chaque année une fête de la jeunesse

✓ **Contextualisation :**

Le Centre Culturel l'Eden organisait autrefois la Block Party destinée à la jeunesse durant le week-end des Fêtes de Wallonie. Ce moment apprécié pour sa diversité et son cachet cultures urbaines a ensuite disparu. La Ville de Charleroi a initié de son côté, en 2022 la première fête de la jeunesse intitulée Young Fest. Celle-ci qui mobilisait un grand nombre d'acteurs de la jeunesse et de la culture carolos.

L'intention est désormais de pérenniser et d'amplifier un événement unique, en associant l'Eden et la Ville, pour une organisation appelée « Block Party, Place aux jeunes ». Il s'agit d'un festival gratuit pour et par la jeunesse carolo qui croise sports et cultures urbaines. Au programme break-dance, parkour, pannaosoccer, roller derby, slam, graffitis, ...

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de structures/associations de jeunesse/sport/culture participantes et nombre de participants dans le public

Projet n°12:

Organiser et diffuser des événements sportifs dans l'espace public

✓ **Contextualisation :**

L'organisation d'événements sportifs accessibles à tous et l'organisation ou la diffusion de rencontres et événements sportifs professionnels contribuent à rendre la Ville plus attractive pour ses habitants et pour les visiteurs. Ces événements, statiques ou dynamiques, doivent pouvoir prendre place dans un maximum d'espaces verts et d'espaces publics partout sur le territoire.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre d'événements organisés ; nombre d'événements diffusés

Objectif opérationnel n°5:
Evaluer, simplifier et adapter l'offre en stationnement

Projet n°13:
Créer de nouvelles poches de stationnement au travers de travaux d'aménagement ou de la régularisation et de la sécurisation du stationnement existant

✓ **Contextualisation :**

L'offre actuelle de parking en centre-ville est jugée insuffisante, pas assez proche des lieux d'intérêt, ou peu sécurisée. Or, la redynamisation du centre-ville et l'implantation déjà planifiée de nouveaux acteurs institutionnels à la Ville Basse augmentera les besoins en stationnement rotatif ou quotidien. La mobilisation, le réaménagement ou la sécurisation de nouvelles poches de stationnement contrôlé, en voirie ou en ouvrage, est donc nécessaire.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de places de parking supplémentaires disponibles.

Projet n°14:
Simplifier la politique de stationnement sur l'ensemble du territoire communal

✓ **Contextualisation :**

Le plan de stationnement et les règles de régime de stationnement (via les couleurs rouge, orange, verte, blanche, turquoise et magenta) actuellement en vigueur souffrent d'un manque de clarté et de lisibilité. Une simplification devrait permettre une meilleure occupation des places disponibles et une plus grande satisfaction des utilisateurs.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de redevances et nombre de plaintes ; taux d'occupation le week-end

Objectif opérationnel n°6:
Redynamiser le commerce en centre-ville

Projet n°15:
Créer un centre commercial à ciel ouvert, en prolongement de Rive Gauche

✓ **Contextualisation :**

La fréquentation du centre urbain commercial est délaissée au profit, principalement, des centres commerciaux couverts : la fréquentation du centre commercial Rive Gauche est ainsi importante, alors que beaucoup de cellules commerciales sont vides dans les rues avoisinantes. En lançant une opération ciblée et phasée de revitalisation commerciale sur une zone très spécifique (Boulevard Tirou, rue de Dampremy pour commencer) et en collaboration avec Rive Gauche, l'objectif est de faire bénéficier les rues avoisinantes du flux commercial en mettant surtout l'accent sur la sécurité, la propreté, et la mobilité.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de chalands comptabilisés, nombre de cellules commerciales vides

Objectif opérationnel n°7: **Accroître l'animation événementielle de la ville**

Projet n°16: **Structurer le développement de grands événements**

✓ Contextualisation :

Les événements portés par Charleroi en tant que première Ville de Wallonie doivent s'inscrire dans une dynamique unique. Il est donc essentiel de structurer le développement des "grands événements" de la Ville dans une véritable phase d'accompagnement/d'évolution/de croissance. Ils doivent satisfaire à une forme d'attractivité bien plus considérable et qui favorisera pleinement la vie dans la ville et qui permettra au cœur de ville de battre de façon plus récurrente.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'événements marquants développés sur Charleroi ; nombre de nouveaux partenaires mobilisés ; fréquentation lors des événements redynamisés.

Projet n°17: **Dynamiser et accroître l'occupation du Grand Palais**

✓ Contextualisation :

La première période de convention d'occupation du Grand Palais a pris cours en 2025. Cette période permet d'appréhender la configuration des lieux nouveaux et les diverses modalités d'occupation. Avant le renouvellement de la convention d'occupation du Grand Palais, début 2028, la Ville devra analyser et appréhender l'ensemble des questions utiles relatives à l'occupation pour être le plus en phase avec le potentiel de l'infrastructure, ses contraintes et les attentes en termes d'organisation d'activités événementielles. A court terme, par ailleurs, il est nécessaire d'accompagner le prestataire pour donner une image positive du nouveau Grand Palais et dynamiser son utilisation, en relançant notamment un événement majeur comme les Arts Ménagers, qui servira de base de travail dans l'analyse d'attrait mais également dans l'établissement des indicateurs.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'événements organisés et diversité des activités événementielles ; taux d'occupation des espaces ; nombre de visiteurs.

Projet n°18:

Faciliter les démarches administratives pour l'organisation d'événements

✓ **Contextualisation :**

La conception et la gestion événementielle au sein de la Ville de Charleroi comporte des marges d'amélioration. Il est essentiel, en tant que première Ville de Wallonie, de les activer pour répondre au souhait d'accroissement de l'attractivité événementielle. Cela passe par un redesign de l'organisation événementielle allant des modalités d'accompagnement, de structuration, et d'évaluation, aux processus décisionnels.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Existence d'un règlement de fonctionnement et de procédures ; délai moyen de traitement des dossiers

Objectif stratégique n°2:

Soutenir la transition écologique de et à travers l'organisation des services communaux

Objectif opérationnel n°1:

Assurer une vigilance environnementale et climatique

Projet n°19:

Mettre à jour le PAEDC (Plan d'action en faveur de l'Energie Durable et du Climat) et entamer la réalisation des actions qui y sont inscrites

✓ Contextualisation :

En tant que centre urbain, Charleroi est confrontée à des problématiques croissantes liées au changement climatique, notamment l'augmentation de la fréquence et de l'intensité d'évènements climatiques extrêmes (sécheresse, canicules, îlots de chaleur urbains et inondations). À travers une première version de son PAEDC en 2017, la Ville a entamé de nombreux chantiers pour l'atténuation de ses émissions de gaz à effet de serre (production d'énergie décarbonée, isolation des bâtiments publics...). Dans la perspective d'une présentation à la Convention des Maires dont la Ville est signataire, le PAEDC doit maintenant être mis à jour, à la fois sur l'ambition des mesures d'atténuation mais également sur la mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique pour préparer le territoire à un climat différent. Une fois le plan adopté, il s'agira de pointer les mesures prioritaires et de les mettre en œuvre.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'actions réalisées du PAEDC actualisé

Objectif opérationnel n°2:

Viser une réduction des consommations énergétiques des infrastructures publiques

Projet n°20:

Moderniser et renforcer l'éclairage public

✓ Contextualisation :

Dans un contexte de transition énergétique et d'amélioration du cadre de vie et de renforcement de la sécurité, la Ville s'engage à rénover et moderniser l'ensemble de son éclairage public. Ce plan vise à remplacer les installations existantes par des dispositifs plus performants sur le plan énergétique, tout en tenant compte des besoins spécifiques des usagers. Les travaux incluent également les améliorations demandées sur les voiries régionales, en coordination avec les autorités compétentes. Cette démarche permettra de renforcer la sécurité, de réduire la consommation d'énergie et de limiter l'impact environnemental. L'objectif est de doter le territoire de Charleroi d'un éclairage public à la fois moderne, économique et adapté aux attentes des citoyens.

✓ Indicateurs de suivi :

Pourcentage d'éclairages publics remplacés par des dispositifs économes en énergie ; Nombre de points noirs traités (réparation de luminaire défectueux ou ajout de points manquants)

✓ En lien avec :

- PAEDC ; PZS

Projet n°21:

Monitorer et réduire les consommations d'énergie des bâtiments publics communaux

✓ Contextualisation :

La politique de gestion de l'énergie de la Ville s'est fortement améliorée ces dernières années. Toutefois, au regard de l'ampleur du parc immobilier, de nombreuses actions de monitoring et d'adaptation des comportements et installations pourraient être mises en œuvre, notamment en termes d'équipements (panneaux photovoltaïques) ou de planification (horaires de chauffe).

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de kWh consommés

✓ En lien avec :

- PDU ; PAEDC

Objectif opérationnel n°3: **Contribuer à la réduction et la transformation durable de la consommation publique et privée**

Projet n°22: **Accompagner le développement des projets de réseaux de chaleur en cours et futurs dans le cadre d'une stratégie à long terme**

✓ Contextualisation :

En 2017, une unité de production d'énergie a été installée au sein du Grand Palais en vue d'approvisionner des bâtiments publics, et un premier embryon de réseau de chaleur (tuyaux en sous-sol) a été installé sur une partie de la Ville-Haute en prévision d'une utilisation future.

Une étude pour la mise en place d'un réseau de chaleur sur la Porte Ouest et l'interconnexion avec le réseau de la Ville-Haute est actuellement en cours.

Par ailleurs, suite à un appel à projets régional, un opérateur a été identifié pour trois zones : Porte Ouest - Quais de Sambre - Technopole Vilette. Pour les concrétiser, ces projets nécessitent aujourd'hui une collaboration rapprochée et transversale entre différents services de la Ville.

Pour mener à bien ces développements, la Ville doit développer une stratégie claire, ambitieuse et phasée avec une cartographie des routes à équiper sur le court, moyen et long terme. Les budgets nécessaires à la poursuite des études couvrant des zones non encore explorées devront par ailleurs être identifiés.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de projets de Réseau de Chaleur Urbain enclenchés, aux différents stades d'opérationnalisation.

✓ En lien avec :

- PAEDC

Projet n°23: **Mettre en place des outils permettant d'orienter les marchés publics lancés par la Ville de Charleroi vers des achats plus durables**

✓ Contextualisation :

En tant que première ville de Wallonie, la Ville de Charleroi dispose de nombreux leviers pour être un acteur structurant de la transition vers une économie plus locale, plus durable et plus inclusive. L'un des leviers les plus directs se situe dans sa stratégie de marchés publics. Cela nécessite un alignement de plusieurs services, un travail préparatoire, notamment sur les clauses sociales et environnementales, ainsi que le lancement de marchés publics pilotes et d'appels à intérêts destinés à tester la capacité des entreprises locales à répondre à ces nouvelles clauses.

Dans ce cadre, un focus sera mis en priorité sur les marchés publics alimentaires.

Ces nouveaux marchés devront par ailleurs s'accompagner d'un volet de sensibilisation au sein des différents services.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de marchés publics adaptés

✓ **En lien avec :**

- PAEDC

Objectif opérationnel n°4:

Contribuer à l'augmentation des modes de déplacement doux et durables

Projet n°24:

Concrétiser l'aménagement du Ring vélo

✓ Contextualisation :

Dans le cadre de la mise en place d'un maillage dense destiné à faciliter la mobilité à vélo, la réalisation d'un Ring vélo vise à établir une boucle d'itinéraires cyclables autour de Charleroi, en reliant les anciennes communes entre elle. Un tracé global a été pré-étudié. Les travaux de la partie sud sont en cours. Le projet et le financement de la partie nord doivent encore être étudiés.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de kms de voies cyclables sécurisées

✓ En lien avec :

- PAEDC

Projet n°25:

Encourager l'utilisation des alternatives à la voiture individuelle pour les membres du personnel communal

✓ Contextualisation :

Aujourd'hui, en Wallonie, la voiture individuelle reste le moyen de déplacement le plus utilisé (71,4% selon les derniers chiffres du PMCM). L'objectif est de faire connaître davantage les alternatives à la voiture et de les promouvoir en priorité en interne pour le personnel communal, dans une volonté de montrer l'exemple, et d'encourager les citoyen.ne.s vers plus de mobilité douce.

✓ Indicateurs de suivi :

Évolution des parts modales dans les pratiques de déplacement des agents de la Ville

✓ En lien avec :

- PAEDC

Projet n°26:

Sensibiliser à la mobilité et la sécurité routière via l'organisation d'actions dans le cadre de la semaine de la mobilité

✓ Contextualisation :

Près d'un ménage Carolo sur deux n'a pas de voiture et, pourtant, le réseau routier communal est encore souvent chargé ou surchargé. Il est donc nécessaire de promouvoir et de faire connaître les modes de déplacement alternatifs à la voiture via des actions grand public. De plus, une grande majorité des plaintes reçues concernent le comportement des automobilistes (vitesses excessives, stationnement, incivilités ...). Il est donc également nécessaire de sensibiliser à la sécurité routière et d'aller à la rencontre des citoyen.n.es avec des partenaires comme la police et les associations.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de Participants aux actions organisées, Nombre d'interactions liées aux actions sur les réseaux sociaux.

✓ En lien avec :

- PAEDC

Objectif stratégique n°3:

Améliorer la qualité et l'accessibilité des services communaux aux citoyens et usagers

Objectif opérationnel n°1:

Développer un plan de communication moderne et ciblé

Projet n°27:

Amplifier l'adaptation de notre communication aux nouveaux outils/médias (on & off line), aux publics et aux objectifs poursuivis par la Ville de Charleroi

✓ Contextualisation :

Ces dernières années, la communication publique a profondément évolué sous l'effet de la généralisation du numérique, de la montée des réseaux sociaux et des attentes accrues en matière de transparence, d'accessibilité et de participation citoyenne. La Ville de Charleroi, déjà active sur plusieurs canaux, a renforcé la professionnalisation de sa communication et diversifié ses supports.

La Ville ambitionne de moderniser en profondeur ses pratiques, et notamment d'intégrer des technologies innovantes (IA, réalité augmentée ou réalité virtuelle) pour enrichir l'expérience des citoyens et visiteurs ; de rendre la communication plus inclusive, accessible et responsable, par exemple via l'utilisation de la langue des signes ou de traductions ; de renforcer la communication interne et externe entre autres par la diffusion d'événements en direct ; de mettre en place une veille stratégique visant à évaluer l'impact de ses actions ; et de valoriser le territoire notamment au travers de partenariats renforcés avec des acteurs tiers.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de visites sur le site web et les différents canaux de communication de la Ville.

Objectif opérationnel n°2:

Moderniser et améliorer l'accueil et le confort des guichets citoyens

Projet n°28:

Améliorer l'accueil, le confort et la fluidité du service des étrangers tout en contribuant au bien-être du personnel

✓ Contextualisation :

Le service des étrangers est localisé près du marché vespéral à Marcinelle, dans un lieu peu adapté à ses besoins. Ce service subit une forte affluence en continu et en constante augmentation, qui génère un manque de personnel. Cela provoque à la fois un mal-être du personnel soumis à une forte pression, un inconfort des usagers et de nombreuses plaintes de citoyens. Une modification des processus, d'une part, et des infrastructures, de l'autre, est dès lors nécessaire.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de personnes reçues, temps d'attente dans les files et pour la gestion des dossiers et bien être des agents du service

Projet n°29:

Améliorer l'accessibilité et la fluidité des services population dans les maisons citoyennes

✓ Contextualisation :

Bien qu'un grand nombre de démarches peut déjà être effectué en ligne, un grand nombre de citoyens privilégie les guichets physiques dans les maisons citoyennes. Certains de ces guichets sont surchargés alors que d'autres sont disponibles ou sous-utilisés. Le e-Guichet, quant à lui, est également sous-utilisé et peu efficient. Cela mène à des insatisfactions quant au service rendu. Des pistes de solution existent, notamment en améliorant les solutions informatiques existantes ou en implémentant des solutions nouvelles permettant de répartir les flux ou de permettre des démarches citoyennes.

✓ Indicateurs de suivi :

Statistiques de l'E-Guichet et du nombre de citoyens reçus mensuellement dans chaque Maison citoyenne (ex MCA), réduction des temps d'attente des citoyens

Objectif opérationnel n°3:

Multiplier et améliorer les canaux de dialogue constructif entre les citoyens et les pouvoirs publics

Projet n°30:

Communiquer proactivement et au fil de l'eau sur les projets d'aménagement, de mobilité et de voirie

✓ Contextualisation :

Les projets d'aménagement, de mobilité et de voirie précédemment entamés ont soufferts d'un manque de dialogue avec les utilisateurs. Aujourd'hui, afin de rétablir la confiance et le dialogue, la Ville se doit de mieux communiquer (en amont et en toute transparence) sur chaque projet en cours et à venir.

✓ Indicateurs de suivi :

Diminution du nombre de plaintes et demandes des riverain.e.s, Nombre de courriers.

Projet n°31:

Déployer une application participative de signalement citoyen

✓ Contextualisation :

Dans un objectif d'amélioration de la gestion de l'espace public, il est indispensable de mettre en place une application de signalement citoyen. Ce dispositif permettra aux habitants de déclarer les problèmes rencontrés sur le territoire communal. Une procédure interne de centralisation des doléances sera déployée pour garantir une gestion efficace des signalements. Un système de "ticketing" assurera la distribution rapide des interventions vers le service compétent. Un suivi sera également assuré auprès du citoyen, afin de renforcer la transparence et la confiance dans l'action communale.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de signalements effectués via la plate-forme et taux de résolution des signalements dans un délai imparti

Projet n°32:

Evaluer et réorganiser les dispositifs existants de participation citoyenne

✓ Contextualisation :

Les dispositifs de participation citoyenne sont multiples à Charleroi. Ils ne sont pas toujours bien compris et/ou connus des Carolos. Il s'agit donc de (i) D'évaluer et réorganiser, si nécessaire, les différents dispositifs de participation citoyenne en collaboration avec la Maison de la participation et des associations (MPA) (ii) Restructurer les budgets participatifs, en optimisant leur nombre, leurs modalités et les budgets y alloués, afin d'en simplifier l'accès et d'assurer une cohérence (iii) Varier le mode de participation en fonction des enjeux et des objectifs poursuivis (focus group, enquête, réunion citoyenne, consultation populaire...) pour renforcer l'implication et le pouvoir décisionnel des citoyens dans les projets locaux. (iv) Adapter les outils numériques de participation pour l'augmenter (v) Adapter le conseil communal citoyen pour en augmenter l'utilisation par les citoyens, et (vi) Informer les Carolos des outils mis à leur disposition

✓ Indicateurs de suivi :

Taux de participation aux différents dispositifs ; Satisfaction des participants (enquête)

✓ En lien avec :

- PDU

Projet n°33:

Organiser des rencontres dans chaque quartier entre les pouvoirs publics et les habitants

✓ Contextualisation :

Les citoyens expriment régulièrement le souhait d'un dialogue plus direct avec les pouvoirs publics pour retisser du lien et apporter des réponses à des problèmes concrets, propres à chaque quartier (aménagements de proximité, propreté, sécurité, voirie,...). L'échevine de la Participation citoyenne et des quartiers, accompagnée d'une partie du Collège communal, de membres de l'Administration et de la Police et des principaux opérateurs publics du territoire, iront à la rencontre des habitants de chacun des 55 quartiers. Ces rencontres doivent être le point de départ de projets ou de la résolution de problématiques micro-locales et feront l'objet d'un suivi actif en aval du moment d'échange.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de participants par réunion ; Satisfaction des citoyens participants

✓ En lien avec :

- PDU

Projet n°34:

Organiser une Assemblée Citoyenne délibérative autour de la question de l'attractivité de la Ville

✓ **Contextualisation :**

La question de l'attractivité de Charleroi et plus particulièrement de son centre-ville est au cœur du Projet de Ville pour la mandature 2024-2030. Cette question de l'attractivité se trouve connectée à une série d'autres enjeux comme la mobilité, la politique commerciale et résidentielle, la durabilité du territoire, la sécurité ou les atouts à valoriser. L'organisation d'une assemblée citoyenne délibérative autour de la question de l'attractivité dans ses différentes dimensions permettra de recueillir les questionnements, les idées et envies des citoyens, et les associer de cette manière à la fabrique urbaine.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Tenue de la convention citoyenne, taux de participation des citoyens à l'ensemble du processus et nombre de recommandations émises

Objectif stratégique n°4: Améliorer la gouvernance, l'organisation et les outils des services communaux

Objectif opérationnel n°1: Adapter la culture d'Administration aux contingences et aux priorités

Projet n°35: Amplifier la culture "Projets" au sein de l'Administration

✓ Contextualisation :

Si l'Administration doit agir sur son organisation structurelle pour faire face aux contraintes budgétaires du Plan de Gestion, elle doit en parallèle agir sur son fonctionnement quotidien pour garder sa réactivité. Pour concrétiser les projets du PST, elle doit favoriser la transversalité, casser les silos organisationnels et encourager la collaboration entre services. Elle doit renforcer la culture du résultat et de l'évaluation, essentielle pour répondre efficacement aux attentes des citoyens dans un contexte de ressources contraintes.

Pour ce faire, elle doit se doter d'outils et de méthodologies permettant une meilleure gestion et instaurant les notions de pilotage et de reporting. L'Administration souhaite ainsi généraliser l'utilisation de processus de gestion par projets, y former ses agents (notamment via l'Académie interne), et déployer des méthodes et procédures facilitant le travail des uns et offrant une meilleure visibilité aux autres.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'agents formés à la gestion de projets et à l'utilisation d'un outil de suivi ; pourcentage de projets disposant d'une fiche projet formalisée (objectifs, budget, calendrier, indicateurs) ; pourcentage de projets avec un gestionnaire/coordonateur de projet identifié.

Projet n°36: Insuffler une dynamique "agile" dans la gestion des ressources humaines

✓ Contextualisation :

Dans un contexte budgétaire contraint au respect d'un plan de gestion limitant les remplacements d'agents sortants, l'Administration doit se renouveler et mettre en place des mesures organisationnelles assurant souplesse, mobilité et adaptation tout en veillant au bien-être de ses agents. Pour assurer ses missions régaliennes et obligatoires mais aussi pour continuer à offrir un cadre de vie de qualité à ses citoyens, la Ville doit travailler sur son organigramme, ses formations, ses processus et l'accompagnement des agents.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de formations dispensées en vue d'un changement de poste ; Nombre de mobilités réalisées pour assurer les besoins de fonctionnement ; Délai de recrutement

Objectif opérationnel n°2:

Développer des synergies et des économies d'échelles avec les entités consolidées

Projet n°37:

Confier la gestion et l'entretien des piscines et complexes sportifs à la Régie communale autonome et au Parc des Sports

✓ Contextualisation :

Les piscines et complexes sportifs sont gérés et entretenus pour certains par la Ville de Charleroi, pour d'autres par le Parc des sports ou par la RCA (piscine Hélios et Centre de délasserment actuellement). Dans une optique d'harmonisation, de simplification, d'efficacité et de réduction des coûts (économie d'échelle, récupération TVA, ...), les piscines de Marchienne-au Pont et Montignies-sur-Sambre seraient cédées en gestion à la RCA avant leur ouverture. Les complexes sportifs seraient cédés en gestion à l'opérateur le plus approprié après analyse complète, soit à l'Asbl Parc des Sports, à la RCA ou à un modèle hybride des deux entités. C'est par ailleurs une demande de la Région wallonne dans le cadre du Prêt Oxygène d'aboutir à une opérationnalisation à court terme du nouveau modèle.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'infrastructures sportives basculées dans le nouveau modèle de gestion ; Economie globale réalisée par les transferts

Projet n°38:

Développer des synergies et des économies d'échelles avec le CPAS

✓ Contextualisation :

La Ville de Charleroi et le CPAS remplissent de nombreuses missions différentes mais certains services supports effectuent des tâches identiques ou comparables. L'analyse réalisée a identifié plusieurs services susceptibles de collaborer, voire de fusionner dans une optique d'efficacité et de réduction des coûts. Il s'agit par ailleurs d'une demande de la Région wallonne dans le cadre du Prêt Oxygène. Plusieurs pistes seront explorées avec un projet pilote pour débiter.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de projets-pilote lancés ; Economie globale réalisée par les projets-pilote.

Objectif opérationnel n°3:

Mettre en place de nouveaux modèles et outils intégrés, modernes, partagés et harmonisés

Projet n°39:

Mettre en place un outil centralisé d'autorisation d'occupation de la voie publique

✓ Contextualisation :

Les demandes d'occupation de la voie publiques sont nombreuses et variées : containers, déménagements, travaux, terrasses, événements et brocantes, etc. Et les types d'intervenants sont tout aussi nombreux à la Ville et à l'extérieur (la Police notamment). Il n'existe pas de procédure unique, avec des risques de doublons, de refus injustifiés et des autorisations sans arrêté signé en bonne et due forme. Plusieurs autres villes fonctionnent avec des plateformes numériques pour centraliser et simplifier les demandes d'occupation temporaires dont la Ville de Charleroi souhaite s'inspirer et proposer un formulaire de demande dématérialisé en concertation avec toutes les parties prenantes.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de demandes traitées ; délai moyen de traitement ; nombre d'autorisations délivrées et signées.

Projet n°40:

Mettre en place une veille et un suivi efficace des subsides

✓ Contextualisation :

Les subsides obtenus par la Ville sont nombreux et variés, concernent la plupart des directions et services communaux, tant au service ordinaire qu'à l'extraordinaire, tant en personnel qu'en fonctionnement ou en investissement. On constate chaque année la perte d'une partie des subsides pour des causes diverses : dépassement du délai, absence de suivi, défaut d'envoi de pièces, non-respect de clauses et conditions d'éligibilité, responsabilités éclatées entre services laissant un flou... Afin d'éviter ces pertes, la responsabilisation, la concertation avant et après la demande de subside, la veille centralisée et les appuis numériques sont des moyens que la Ville souhaite mettre en place.

✓ Indicateurs de suivi :

Montant de subsides perdus ou remboursés ; nombre de procédures transversales de contrôle interne implémentées

✓ En lien avec :

- PDU

Projet n°41:

Structurer l'organisation des magasins de la Ville autour d'une gestion centralisée, professionnalisée et tournée vers les besoins du terrain

✓ **Contextualisation :**

La gestion logistique communale, historiquement éclatée entre services, engendre aujourd'hui des pratiques hétérogènes, une absence de traçabilité, des stocks peu fiables, des bâtiments peu adaptés et des outils numériques sous-exploités. Cela concerne particulièrement les « magasins » communaux qui concentrent les stocks de fourniture et de matériel.

Pour y remédier, une harmonisation progressive de ces processus est engagée. Elle vise à améliorer la gestion des ressources logistiques et des infrastructures propres aux magasins communaux, en renforçant la coordination entre services, en optimisant les outils de gestion, et en mettant en place une gouvernance claire et efficace, pour mieux servir les utilisateurs des magasins.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Taux de satisfaction des utilisateurs des magasins.

Nombre de procédures logistiques implémentées et de coordination entre services.

Objectif opérationnel n°4:
Rationaliser, moderniser l'usage des bâtiments communaux et en améliorer l'entretien

Projet n°42:
Améliorer la gestion des bâtiments publics communaux

✓ **Contextualisation :**

Le parc immobilier destiné à être utilisé par les services de la Ville de Charleroi ou accessible au public nécessite des investissements et un entretien important. Or, un manque de vision globale et de stratégie d'investissement à moyen et long terme empêche une gestion optimale des priorités et des choix, ce qui mène à des investissements peu efficaces, des pertes financières et un manque de satisfaction des utilisateurs. Il est dès lors nécessaire d'améliorer la gestion des interventions ponctuelles et structurelles sur les bâtiments communaux.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de demandes d'intervention ayant reçu un suivi.

Nombre de *référents bâtiments* désignés.

Projet n°43:
Rationaliser le parc immobilier de la Ville

✓ **Contextualisation :**

La Ville dispose d'un nombre très important de bâtiments, locaux ou sites disséminés sur l'ensemble du territoire. Ce parc immobilier est surdimensionné au regard des besoins et des capacités de la Ville, tant humaines que financières, notamment pour son occupation ou son entretien. Sa nécessaire rationalisation passe par un cadastre, déjà en cours, suivi de l'établissement et de la mise en œuvre d'un plan de vente, de transfert de gestion et de valorisation.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de bâtiments sortis du périmètre de la gestion Ville

Projet n°44:
Réussir l'intégration des services à la Cité Administrative et rationaliser le patrimoine occupé par les services communaux

✓ **Contextualisation :**

Les services de la Ville sont dispersés dans plusieurs dizaines de bâtiments, parfois inadaptés aux missions des services qui les occupent. Cela a de nombreux effets négatifs : coûts importants en

déplacements et énergies, ruptures de charges, communication déficiente entre services, culture d'entreprise faible, locaux peu motivants et peu avenants, etc. Un quart des agents de la Ville intégreront la Cité administrative durant l'année 2026 ; cette opportunité sera saisie pour initier des pratiques plus modernes et moins bureaucratiques. L'objectif est également de regrouper des services complémentaires dans chaque site, afin de renforcer la cohérence et l'efficacité des services rendus au citoyen. Parallèlement, les bâtiments abandonnés feront l'objet de vente, réaffectation, rénovation ou transfert sur base d'un plan en cours d'élaboration (ce qui fait l'objet du projet n°43 ci-dessus). A moyen terme, l'intention est de rassembler la quasi-totalité du personnel sur 3 sites administratifs et 4 sites techniques, en dehors des Maisons citoyennes et de leurs guichets population dans chacun des cinq districts.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre total de bâtiments occupés par les services de la Ville. Coût annuel total de fonctionnement immobilier de l'Administration.

✓ **En lien avec :**

- PDU

Volet Métiers

Objectif stratégique n°5:

Conjuguer sécurité publique et prévention au bénéfice des citoyens et des usagers

Objectif opérationnel n°1:

Améliorer la coordination et la collaboration des différents acteurs de sécurité publique.

Projet n°45:

Articuler sécurité privée et sécurité publique au sein du territoire

✓ Contextualisation :

La sécurité repose sur une pluralité d'acteurs issus du secteur public et privé, chacun doté de missions, de cultures professionnelles et d'objectifs propres. Cette diversité, si elle est mal coordonnée, peut engendrer des doublons, des zones grises, voire des conflits de compétence.

Dans une grande ville comme Charleroi, confrontée à des enjeux variés (incivilités, insécurité ressentie, événements publics, protection des sites sensibles, etc.), il devient essentiel de développer une approche de sécurité intégrée où la collaboration entre acteurs publics et privés est pensée, structurée et pilotée.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de zones de non-coordination ou de chevauchement d'action résolues ; temps moyen de réponse à un incident

Projet n°46:

Compléter l'approche judiciaire par une action administrative adaptée en matière de lutte contre les marchands de sommeil, les stupéfiants et les établissements problématiques

✓ Contextualisation :

Le projet vise l'ensemble des mesures administratives permettant de lutter contre les troubles à l'ordre public et contre la criminalité déstabilisante touchant certains secteurs économiques, en complément de l'approche judiciaire. Ce projet s'inscrit notamment dans le cadre de la loi sur l'approche administrative communale, entrée en vigueur en février 2024, qui renforce les pouvoirs des communes en introduisant le recours à des enquêtes d'intégrité communale.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombres de situations problématiques analysées ; nombre d'enquêtes d'intégrité réalisées ;
nombre de décisions administratives rendues

Objectif opérationnel n°2:

Assurer une présence policière optimale et adaptée

Projet n°47:

Assurer une présence policière optimale et visible et des dispositifs souples sur les terrains d'action définis

✓ Contextualisation :

Malgré le succès de l'opération Disruption lancée en août 2023, le redéploiement n'a pas permis de restaurer un sentiment de sécurité optimal. Des manques persistent en termes de couverture stratégique de la présence policière et en termes de contacts avec les citoyens. Une nouvelle phase vise un traitement plus efficace des informations policières recueillies (notamment via des points de contacts citoyens et le 101), améliorer le reporting quotidien et une complémentarité entre les différents services impliqués (notamment en intégrant les gardiens de la paix dans le dispositif disruption).

✓ Indicateurs de suivi :

Taux de réalisation du plan de déploiement et reporting quotidien.

Nombre de Points de contact citoyen police créé.

Projet n°48:

Réorganiser le déploiement des agents de quartier de la Police locale

✓ Contextualisation :

Il convient de renforcer la confiance entre les citoyens et leur police, en privilégiant le lien de proximité avec les agents de quartier qui doivent être plus présents et plus visibles sur le terrain. Cette réorganisation doit viser le déploiement des agents de quartier dans leur secteur et leur permettre de participer activement à l'identification des problèmes de terrain dans les quartiers.

Concrètement, il s'agit d'augmenter progressivement le temps de présence des agents dans leur quartier d'affectation, notamment par une présence visible et régulière dans l'espace public, ainsi que d'intensifier les contacts directs avec les habitants.

Il s'agit également d'améliorer la reconnaissance de ces agents par la population, avec pour ambition que chaque quartier connaisse son agent de quartier.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'heures passées par les agents dans leur quartier d'affectation.

Objectif opérationnel n°3:

Déployer des technologies et solutions digitales afin d'améliorer la sécurité et le lien entre citoyen et services de sécurité

Projet n°49:

Mettre en place le "policier virtuel"

✓ Contextualisation :

L'expérience démontre que la centralisation d'une bonne partie des « entrants » auprès de la direction des opérations en qualité de « point d'entrée unique » (SPOC), essentiellement non urgents, tant pour une demande d'information que pour la réalisation d'une mission policière, n'offre pas une réponse suffisante et moderne.

Ce projet vise à créer une solution digitale complémentaire à l'offre existante permettant un contact aisé et de qualité, tout en collectant au maximum les informations, doléances et réquisitions (non urgentes).

✓ Indicateurs de suivi :

Mise en place du policier virtuel
Nombre de doléances récoltées

Projet n°50:

Moderniser et étendre le réseau de caméras de la Police

✓ Contextualisation :

Le réseau actuel de 350 caméras urbaines ne permet pas d'améliorer le sentiment de sécurité. Malgré la densité du système actuel, la technologie utilisée pour l'analyse d'images n'est pas à la pointe. Des technologies plus récentes permettent d'améliorer cela en recourant notamment à l'IA. Le réseau d'images sera également étendu.

✓ Indicateurs de suivi :

Mise en place et exploitation de la nouvelle technologie.
Nombre total de caméras opérationnelles installées sur le territoire ; pourcentage de la couverture cible du territoire équipée.

Objectif stratégique n°6:

Développer et mettre en œuvre une vision et une gestion maîtrisée du territoire et du bâti

Objectif opérationnel n°1:

Améliorer, embellir et sécuriser les espaces publics communaux

Projet n°51:

Favoriser la réalisation de petits aménagements urbains permettant de rénover à faible coût des espaces de proximité

✓ Contextualisation :

Le nombre d'espaces urbains sur le territoire de la Ville est très important (places, placettes, squares, parcs, ...). Ces espaces participent de la vie locale et offrent des espaces de convivialité et/ou d'usage aux citoyens (lieux de rencontre ou de repos, îlots de fraîcheur, parkings pour voitures ou mobilité douce, espaces de jeux, ...). Afin d'amplifier la rénovation de l'espace urbain dans une optique de cohérence et d'impact dans les quartiers et de rendre l'environnement urbain plus agréable, fonctionnel et attractif, tout en favorisant l'implication des citoyens dans le processus de transformation, il est nécessaire de favoriser les petits aménagements réalisés à moindre coût et rapidement à l'aide d'outils pensés pour l'ensemble du territoire, voire de permettre l'émergence d'un urbanisme transitoire et/ou réversible permettant de réinstaller provisoirement la vie locale. Ces aménagements se concentreront sur des éléments de revêtement, de végétalisation, de signalétique ou de mobilier urbain.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'espaces de proximité rénovés

✓ En lien avec :

- PDU

Projet n°52:

Sécuriser et rationaliser le nombre de cimetières

✓ Contextualisation :

Les cimetières répartis sur le territoire communal sont globalement en mauvais état. Cela mène à énormément de mécontentements des citoyens. Les principales raisons de cet état sont le manque de contrôle d'accès ainsi que le nombre et la taille des cimetières à entretenir. Des mesures de sécurisation des cimetières doivent être adoptées et, dans les cas les plus extrêmes, des mesures de rationalisation des espaces doivent être prises.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de cimetières sécurisés et nombre de parcelles où des désinhumations sont effectuées.

Objectif opérationnel n°2: Orchestrer la vision urbaine et les projets structurants

Projet n°53: Parachever le schéma de développement communal (SDC)

✓ Contextualisation :

Le Schéma de Développement du Territoire, adopté par le gouvernement wallon en avril 2024, est entré en vigueur en août 2024. Il permet aux Villes et Communes d'adopter, au plus tard le 1er août 2030, un Schéma de Développement Communal (SDC). Dans cette optique, la Ville de Charleroi travaille depuis 2021 à un SDC permettant de répondre aux enjeux particuliers de la plus grande entité de Wallonie, de mettre à jour la stratégie d'aménagement du territoire, de nettoyer l'ordonnancement juridique local d'outils obsolètes, et de participer à l'objectif d'attractivité du territoire. L'adoption de ce SDC permettra également de garantir la cohérence et la cohésion territoriales des projets immobiliers, et de conforter la vision urbaine.

✓ Indicateurs de suivi :

Production du Schéma de Développement Communal (SDC)

✓ En lien avec :

- PDU

Objectif opérationnel n°3:

Mettre en œuvre un Plan Local de Propreté pour Charleroi

Projet n°54:

Dresser un calendrier d'opérations de sensibilisation à la Propreté et au respect du Cadre de vie

✓ Contextualisation :

Mener des actions régulières de sensibilisation à la propreté et au respect du cadre de vie, impliquant écoles, associations et citoyens engagés permet d'impliquer les Carolos et de maintenir le sujet à l'actualité. Des événements sont organisés tout au long de l'année, avec une visibilité renforcée par des panneaux et bâches. En parallèle, en collaboration avec Tibi, la commune intensifiera la sensibilisation à la réduction des déchets et au tri, pour progresser vers une ville « zéro déchet ».

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'actions de sensibilisation - Nombre de structures impliquées activement.

Projet n°55:

Installer des caméras permettant de lutter contre les dépôts clandestins

✓ Contextualisation :

Face à la situation constatée en termes de dépôts clandestins et d'abandons de déchets, la Ville doit renforcer son arsenal répressif tout en maintenant les actions de prévention et de sensibilisation auprès des citoyens. L'installation de caméras équipées est indispensable. Par ailleurs, assurer l'application stricte des règles de propreté et d'environnement en coordination avec les services compétents, notamment via le comité de pilotage « Incivilités », est un prérequis nécessaire afin de poursuivre la politique de lutte contre les dépôts clandestins.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de dépôts clandestins constatés, nombre de sanctions administratives infligées ; nombre de caméras installées

Objectif opérationnel n°4: Générer des habitudes de mobilité équilibrées et respectueuses de tous les modes de transport

Projet n°56: Déployer une signalisation urbaine efficace et cohérente

✓ Contextualisation :

La signalisation urbaine n'est plus à jour au regard des modifications profondes qu'a connu le territoire communal durant ces dernières années. Après avoir revu la signalisation obsolète ou absente, l'objectif est de déployer une nouvelle signalisation apte à guider efficacement tant les piétons que les automobilistes vers les lieux d'intérêt, les administrations ou encore les parkings.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de panneaux placés et remplacés.

Projet n°57: Etablir le Plan Local de Mobilité (PLM) de Gosselies

✓ Contextualisation :

Le territoire communal est polycentrique et, au-delà du centre-ville, d'autres zones drainent une mobilité quotidienne importante. Gosselies est ainsi le deuxième plus gros pôle d'emploi et de fréquentation sur le territoire communal, notamment au travers de l'aéropole, de l'aéroport, mais également des établissements scolaires et des zones commerciales. Une étude a été lancée en 2022 afin d'établir un plan local de mobilité, ou PLM. Il convient de finaliser cette étude pour établir un plan d'actions à mettre en oeuvre.

✓ Indicateurs de suivi :

Existence d'un PLM adopté ; nombre de véhicules/jour à des endroits stratégiques, saturation du stationnement et fréquentation du métro.

✓ En lien avec :

- PAEDC

Projet n°58:
Réviser le schéma de circulation du centre-ville

✓ **Contextualisation :**

Les espaces publics du centre-ville, que ce soit à la Ville Haute ou la Ville Basse, ont été complètement transformés ces dernières années, ce qui a des conséquences sur l'organisation de la mobilité et les schémas de circulation empruntés par les automobilistes. Ainsi, certains espaces sont désertés et souffrent d'un sentiment d'insécurité, et d'autres espaces souffrent d'un manque d'accessibilité. Les sens et schémas de circulation doivent être adaptés au regard des projets réalisés.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Taux de satisfaction des riverains et des usagers.

Objectif opérationnel n°5: Renforcer l'offre de logements

Projet n°59:

Actualiser la directive relative à la division d'immeubles en plusieurs logements et la construction de bâtiments neufs

✓ Contextualisation :

L'objectif de cette directive est de permettre à chacun d'accéder à un logement qualitatif, fonctionnel, agréable et adapté à ses besoins dans un cadre de vie de qualité.

Elle est utilisée lors de l'analyse des demandes de permis d'urbanisme et s'applique à tout projet de création de logements multiples par construction de bâtiments neufs, par transformation ou par division d'un immeuble existant.

Elle sera à nouveau actualisée en fonction de l'expérience découlant de son utilisation, de l'évolution des contraintes économiques, sociales, environnementales et sanitaires, de l'émergence des nouvelles formes d'habiter.

✓ Indicateurs de suivi :

Nouvelle directive approuvée par le Collège communal

Projet n°60:

Faciliter la conversion de cellules commerciales vides en logements hors des zones d'intensification commerciale

✓ Contextualisation :

Le grand nombre de cellules commerciales vides hors des zones où la Ville souhaite maintenir en priorité du commerce, combiné à l'existence d'une véritable crise du logement, encourage la ville à faciliter la conversion de ces cellules en logements. L'objectif est de pouvoir définir les différentes zones visées et de clarifier les démarches administratives vis-à-vis des demandeurs.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de permis délivrés pour la reconversion d'anciens commerces.

✓ En lien avec :

- PDU

Projet n°61: **Lutter contre les logements inoccupés**

✓ Contextualisation :

On recense 600 logements inoccupés à ce jour, identifiés par le service logement, qui créent des problèmes de salubrité/sécurité publique et contribuent à l'existence de chancres.

En parallèle, on constate une crise du logement et des difficultés pour les familles de trouver des logements à des loyers décents.

Plusieurs types d'actions, dont certaines déjà entamées, seront mises en œuvre. L'objectif est de compléter l'arsenal par le lancement d'actions en cessation.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'immeubles inoccupés remis sur le marché ou réoccupés

✓ En lien avec :

- PDU

Objectif stratégique n°7:

Animer la vie urbaine de manière équilibrée en lançant, en accompagnant ou en fédérant des initiatives

Objectif opérationnel n°1:

Favoriser la pratique sportive des jeunes par des initiatives et infrastructures de proximité

Projet n°62:

Créer et mettre à disposition des aires de jeu à caractère sportif dans l'espace public

✓ Contextualisation :

L'accès des jeunes à des activités sportives est souvent freiné par le manque d'infrastructures à proximité de leurs lieux de vie. Établir un maillage de petites infrastructures sportives ouvertes et gratuites, en ciblant certains quartiers, présente dès lors un intérêt social et urbain majeur. Ce maillage permet de rendre la pratique sportive accessible à tous, de renforcer le tissu social local, de participer au renouveau urbain de Charleroi, mais également de lutter contre la sédentarité et le repli sur soi.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'équipements sportifs de plein air installés : terrains multisports, street work-out, basket, pétanque.

Projet n°63:

Proposer des locaux et des terrains adaptés et équipés pour les mouvements de jeunesse

✓ Contextualisation :

De nombreux mouvements de jeunesse (scouts, guides, patro, ...) sont confrontés à un manque de locaux adaptés et équipés pour leurs activités de courte durée durant l'ensemble de l'année (type "hikes") ou de plus longue durée durant l'été (type "camps"). La Ville dispose de sites qui, moyennant des aménagements, pourraient répondre à leurs attentes, constituer des alternatives facilement accessibles aux lieux habituellement recherchés et correspondre aux labels en vigueur ("Atout camp"). Les coûts d'aménagement et d'entretien pourront être amortis en plusieurs années par les recettes de location.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de mises à disposition de lieux accessibles aux mouvements de jeunesse ; nombre de lieux mis aux normes et adaptés en fonction du label Atout camp (Région wallonne)

Projet n°64:

Sécuriser et réaffecter le vélodrome de Gilly

✓ **Contextualisation :**

Le site du vélodrome de Gilly, inauguré au début des années 2000, nécessite des travaux d'assainissement et de sécurisation. Ces travaux sont déjà en cours. En suite de ces travaux, le site sera prêt à accueillir de nouvelles activités sportives qui l'animeront et formeront, ensemble, une base de loisirs. L'objectif est d'ouvrir à moyen terme une nouvelle base de loisirs sportifs.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Ouverture de la nouvelle base de loisirs

Projet n°65:

Proposer des séances de sport à l'école pendant les temps extra-scolaires

✓ **Contextualisation :**

Le cadre scolaire constitue un levier essentiel pour garantir l'accès du plus grand nombre aux activités physiques et sportives. Outre les activités obligatoires dans le cadre du cursus pédagogique, il est proposé de mettre à profit la présence d'enfants durant les temps extra-scolaires pour y proposer des activités sportives dans les bâtiments scolaires et dans des infrastructures sportives communales. Ce dispositif commencera, dans un premier temps, par une série d'écoles-pilotes avant de s'étendre.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre d'écoles-pilotes

Nombre d'initiation à plusieurs sports organisées dans les écoles pilotes

Objectif opérationnel n°2: **Réaliser et finaliser la rénovation d'infrastructures**

Projet n°66: **Assurer l'entrée en exploitation des piscines de Montignies-sur-Sambre et de Marchienne-au-Pont**

✓ Contextualisation :

La piscine de Marchienne-au-Pont et la piscine de Montignies-sur-Sambre Stade Yernaux nécessitent d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes. Les travaux sont en cours et seront finalisés au cours de cette législature. A l'issue des travaux, la RCA assurera la mise en exploitation de ces deux infrastructures et l'accès aux citoyens.

✓ Indicateurs de suivi :

Mise en exploitation des deux piscines.

✓ En lien avec :

- INFRASPORT

Projet n°67: **Remplacer des terrains de foot engazonnés par des terrains synthétiques**

✓ Contextualisation :

L'état général de nombreux terrains de football engazonnés sur le territoire communal ne permet pas la pratique du sport pendant toute l'année, ce qui engendre des difficultés d'organisation et des ruptures dans les calendriers des saisons, notamment des jeunes. Le remplacement de ces terrains en mauvais état par des terrains synthétiques de dernière génération présente différents avantages d'ordre technique et économique, en termes d'entretien notamment.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de terrains rénovés

✓ En lien avec :

- INFRASPORT

Projet n°68:

Opérationnaliser la disponibilité d'un espace communautaire par district pour l'organisation d'évènements

Contextualisation :

Le besoin d'accès à des structures d'accueil de qualité s'inscrit dans une volonté de permettre aux organisateurs de disposer d'espaces communautaires adaptés à la tenue d'évènements. La demande pour ce type d'espaces est bien réelle, et elle se conjugue avec des conditions d'occupation parfois peu optimales.

L'identification et la mise en œuvre (rénovation, redéfinition des modalités, etc.) d'un espace, au minimum, par district, visent à garantir une réponse concrète de la Ville en matière d'activation événementielle. Ces espaces ou salles, idéalement multimodaux, doivent être dotés d'un équipement de base permettant d'accueillir une diversité d'usages liés aux événements de la vie locale.

Indicateurs de suivi :

Nombre d'espaces ou salles accessibles

Objectif opérationnel n°3:

Développer la fréquentation du marché du dimanche et des marchés de quartiers

Projet n°69:

Améliorer l'attractivité des marchés en les diversifiant

✓ Contextualisation :

Les marchés sont de véritables acteurs de l'animation des quartiers. Or, on constate que le nombre de maraichers et de chalands diminue de manière continue. Développer de nouvelles formes de marchés ou faire évoluer les marchés existants peut permettre d'endiguer ce désintérêt.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de maraichers et de visiteurs

Objectif opérationnel n°4:

Mettre en valeur le patrimoine et l'identité locale et cultiver le devoir de mémoire

Projet n°70:

Mettre en valeur Charleroi comme une terre des folklores

✓ Contextualisation :

La Ville de Charleroi doit pouvoir poursuivre son soutien aux folklores et doit accroître sa place sur l'échiquier des villes qui les mettent en avant de manière attractive. La place, par exemple, du folklore étudiant, du folklore d'époque ou des nouveaux folklores, doit être de plus en plus visible pour être plus participative avec le temps. Ceci doit passer également par une place que l'on doit accorder aux différents opérateurs afin qu'ils soient entendus et qu'ils puissent favoriser la diffusion d'une identité "Carolo".

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'associations impliquées ; nombre de participants aux événements folkloriques

Projet n°71:

Valoriser Charleroi en tant que terre de la mémoire

✓ Contextualisation :

Le contexte actuel des engagements patriotiques aligne plusieurs objets qui ne sont pas toujours les plus simples. En effet, le contexte économique de la ville et les difficultés structurelles des organisations (vieillesse, difficulté d'engagements, difficulté de transmission du devoir de mémoire, etc.) contraignent notre engagement qui doit pouvoir évoluer avec son temps tout en préservant les aspects de partage de la mémoire. Il faut donc faire évoluer l'organisation des commémorations, les rendre plus "dynamiques" et introduire au sein des réflexions une possibilité de rotation et de pré-sélection afin de massifier la participation populaire.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'associations impliquées ; nombre de participants aux événements patriotiques

Projet n°72:

Valoriser le Patrimoine remarquable de la ville en le mettant en valeur par des rénovations prioritaires

✓ **Contextualisation :**

Il est essentiel d'assurer l'intérêt d'attractivité touristique que peuvent représenter les biens patrimoniaux mais aussi le devoir de mémoire et de préservation qui en découle. Vu l'étendue du patrimoine remarquable dépendant de la Ville sur l'ensemble du territoire, il est préférable de se concentrer sur un nombre "restreint" de dossiers et d'engager, dans la mesure des moyens disponibles, toutes les démarches qui conduiront à la réalisation de ces objectifs.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de dossiers Patrimoine soutenus ou accompagnés par la Ville

✓ **En lien avec :**

- PDU

Objectif stratégique n°8:

Permettre à chaque enfant et chaque élève de s'épanouir et d'apprendre dans de bonnes conditions

Objectif opérationnel n°1:

S'assurer que le PO de la ville de Charleroi joue pleinement son rôle social et intellectuel

Projet n°73:

Créer des synergies avec la Cité des Métiers et organiser des événements publics

✓ Contextualisation :

Le taux de chômage reste important sur le territoire communal, alors qu'il existe de nombreux postes vacants. L'inadéquation entre l'offre de services et les profils recherchés est une hypothèse formulée pour en expliquer la cause. Il faut donc renforcer le lien entre formation et emploi, en organisant notamment salons et initiatives pour favoriser l'orientation et en établissant des synergies avec la Cité des Métiers.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de salons et initiatives réalisés, Nombre d'entrées enregistrées dans les divers salons et événements lié, Nombre de collaborations effectives avec la Cité des Métiers

Projet n°74:

Elaborer un plan d'actions visant à augmenter le taux de réussite des élèves des écoles dépendant du pouvoir organisateur communal

✓ Contextualisation :

Depuis plusieurs années, l'écart du taux de réussite au CEB dans les écoles dont la Ville est pouvoir organisateur avec le taux moyen en FWB s'accroît. Il est important de comprendre pourquoi et de mettre en place différentes actions pour améliorer la situation. Il nous faut aussi comprendre les mécanismes qui favorisent le redoublement dans nos écoles secondaires en vue de réduire le taux de retard généré.

✓ Indicateurs de suivi :

Taux de réussite au CEB dans les écoles de la Ville et taux de redoublement dans l'enseignement secondaire, écart entre ces taux et le taux moyen en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Projet n°75:

Favoriser l'accessibilité de l'enseignement et des services à tous les élèves pour tendre vers l'égalité des chances, l'inclusion et la réduction de toutes formes de discriminations à l'école

✓ Contextualisation :

L'égalité des chances ne peut se réaliser qu'au travers de l'école gratuite. Pour autant que la FWB et la RW continuent de soutenir financièrement les communes afin qu'elles puissent financer les repas scolaires, le matériel pédagogique, les collations saines, le pôle territorial "Charleroi-Courcelles" et la mise en place de cours de remédiation dans les écoles secondaires communales, la Ville poursuivra et étendra son action.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de cuisines installées dans les écoles, nombre de repas gratuits distribués, nombre d'interventions du Pôle territorial "Charleroi-Courcelles" et nombre de périodes de remédiation proposées dans les deux écoles d'enseignement secondaire de la Ville

Projet n°76:

Mettre en place un parcours culturel dans les écoles

✓ Contextualisation :

Les écoles ont l'opportunité de faire découvrir aux élèves, via le Parcours d'Education Culturelle et Artistique, l'existence et la pratique des opérateurs culturels carolos. Néanmoins, l'accès à l'ensemble de l'offre culturelle n'est pas encore systématique pour tous les élèves. La création d'un parcours culturel attractif prêt à suivre par les enseignant.e.s permettra de rendre l'offre plus accessible.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de parcours mis en place

Projet n°77:

Mettre en place un plan d'actions pour réduire l'absentéisme des équipes pédagogiques dans les écoles dont la Ville est pouvoir organisateur

✓ Contextualisation :

La Ville, en tant que pouvoir organisateur, a pour mission de soutenir les écoles et les équipes éducatives pour s'assurer que les élèves reçoivent du contenu pédagogique de manière continue. Or, nous faisons face, actuellement, à une pénurie grandissante d'enseignant.e.s en Fédération Wallonie-Bruxelles et à un absentéisme important. L'objectif est de déterminer les causes de ces phénomènes au sein de notre PO et de mettre en place un plan d'actions pour réduire leur ampleur.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de jours d'absences des enseignants et nombre de jours où des classes sont restées sans enseignant-remplaçant.

Projet n°78:

Réorganiser l'offre d'enseignement artistique

✓ **Contextualisation :**

Il existe actuellement, aux quatre coins du territoire, de nombreux lieux d'enseignement artistique. Afin de pallier la gestion complexe de ce découpage et de faciliter les créations communes, une réorganisation de l'offre paraît nécessaire. Accompagné de l'ouverture de nouveaux cursus en collaboration avec des opérateurs externes, l'enseignement artistique bénéficiera ainsi d'une nouvelle impulsion.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de créations communes, nombre et répartition des académies et nombre de nouveaux cursus ouverts

Objectif opérationnel n°2:

Réformer l'accueil extrascolaire et l'accueil temps-libre dans une optique de qualité, d'équilibre et de respect des normes

Projet n°79:

Améliorer la lisibilité de l'offre de stages et d'activités extrascolaires à Charleroi

✓ Contextualisation :

L'offre de stages et d'accueil extrascolaire est particulièrement dense sur notre territoire. Certaines activités, organisées notamment par les opérateurs culturels, sont encore trop confidentielles. Il est donc indispensable de créer un outil qui permettra de visibiliser l'ensemble de l'offre afin de la rendre accessible à tou.te.s.

✓ Indicateurs de suivi :

Création de l'outil

Projet n°80:

Optimiser la répartition des effectifs dans les lieux d'accueil du temps extra-scolaire

✓ Contextualisation :

Il est difficile d'objectiver précisément la fréquentation, par les enfants de 3 à 12 ans, des activités proposées par les accueillant.e.s extra-scolaires. Un scanning a commencé dans les écoles communales et sera étendu aux écoles des autres réseaux. En conséquence, le cadre du personnel sera redéfini, dans le strict respect des normes décrétales d'encadrement, et sera adapté en fonction des besoins.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'implantations scolaires dotées d'outils de scanning.

Objectif opérationnel n°3:

Améliorer l'expérience des enfants en crèche par la qualité de l'accueil et la professionnalisation du personnel

Projet n°81:

Accompagner la création de nouvelles structures d'accueil pour la petite enfance

✓ Contextualisation :

Le manque d'infrastructures disponibles est un obstacle organisationnel pour assurer un accueil de qualité aux enfants. Objectiver la situation des crèches existantes et des besoins, remédier aux différentes difficultés et soutenir la création de nouvelles structures privées devraient permettre de garantir la qualité attendue partout et pour tous.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de projets de structures privées ou publiques accompagnés par la Ville

Projet n°82:

Mettre en place un plan d'actions pour réduire l'absentéisme des puéricultrices.eurs dans les crèches de la Ville

✓ Contextualisation :

La Ville a pour mission de soutenir le personnel encadrant de ses crèches. Or, nous faisons face, actuellement, à une pénurie grandissante et un absentéisme récurrent des puéricultrices.eurs dans un secteur où il existe une norme stricte d'encadrement. L'objectif est de déterminer les causes de ces phénomènes et de mettre en place un plan d'actions pour réduire leur ampleur. De plus, les équipes encadrantes des crèches de la Ville sont demandeuses de formations spécifiques pour l'accompagnement d'enfants à besoins spécifiques.

✓ Indicateurs de suivi :

Taux d'absentéisme du personnel des crèches (nombre de jours cumulés) et nombre de formations dispensées aux agents.

Objectif stratégique n°9:

Accompagner chacun.e dans sa diversité dans une optique de cohésion sociale, d'inclusion et d'égalité

Objectif opérationnel n°1:

Contribuer à l'amélioration de la santé des habitants

Projet n°83:

Appliquer des mesures concrètes et réglementaires, parallèlement à des campagnes de prévention locale, afin de réduire l'usage actif et passif du tabac

✓ Contextualisation :

Les effets nocifs du tabac sur la santé et l'espérance de vie en bonne santé ne sont plus à démontrer. Or, la réduction du taux de fumeurs quotidiens est plus lente dans l'arrondissement de Charleroi qu'en Wallonie.

Le déni de sa dépendance et la relativisation des effets du tabac par rapport à d'autres risques trouvent leur ancrage dans une culture du risque peu perméable aux discours préventifs habituels. La législation fédérale permet aujourd'hui aux communes de contribuer davantage à la lutte contre le tabagisme en allant au-delà de la simple prévention.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'aménagements permettant de réduire ou circonscrire l'usage du tabac dans les espaces publics.

Projet n°84:

Accompagner le secteur associatif dans la sensibilisation à et la lutte contre la problématique du diabète

✓ Contextualisation :

Selon l'Association du diabète, une belge sur dix est touché par un diabète de "type 2" et une personne affectée sur trois l'ignore. Cette problématique est particulièrement en augmentation à Charleroi. Les conséquences apparaissent de manière progressive, et débouchent souvent sur l'obésité, des maladies cardiovasculaires, rénales ou neurologiques. Or, si des traitements médicamenteux existent, la nécessité de mesures hygiéno-diététiques (alimentation équilibrée et activité physique) et le besoin d'un diagnostic précoce pour éviter les complications rend la sensibilisation encore plus importante.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'actions de sensibilisation soutenues

Projet n°85:

Promouvoir des séances "Sport Sur Ordonnance" afin de permettre aux Carolos souffrant de maladies chroniques ou en situation de sédentarité de reprendre une activité physique

✓ **Contextualisation :**

Trop de citoyen·ne·s restent à l'écart de toute pratique sportive, par manque de moyens, de motivation ou parce qu'ils ne savent pas par où commencer.

Concrètement, un médecin généraliste peut prescrire une activité physique adaptée à un·e patient·e en situation de vulnérabilité (pathologie chronique, isolement, santé mentale, surpoids...). La prescription est ensuite prise en charge dans le cadre d'un parcours encadré, en lien avec des associations sportives partenaires et des éducateur·trice·s formé·e·s.

À ce jour, ce dispositif reste peu connu et le nombre de sessions d'activités est réduit. Il s'agit d'amplifier le mécanisme afin d'en augmenter l'efficacité.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de participants aux sessions organisées.

Objectif opérationnel n°2:

Contribuer de manière concrète au maintien du lien social des aînés

Projet n°86:

Amplifier les activités intergénérationnelles

✓ Contextualisation :

Le service des Aînés de la Ville de Charleroi a développé plusieurs activités intergénérationnelles ces dernières années. Ces activités s'adressent néanmoins, à ce stade, soit à un public ayant des petits-enfants, soit à des seniors actifs. Il serait pourtant intéressant de toucher également d'autres publics tels que les seniors qui n'ont pas de petits-enfants ou les voient peu et les enfants et jeunes qui n'ont pas/plus de seniors dans leur cercle familial. Cela commence par le fait d'identifier et créer des accords avec des partenaires potentiels.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'actions de la Ville et nombre de participants aux activités organisées dans les différentes catégories d'âge visées

Projet n°87:

Développer un service de "Taxi Seniors"

✓ Contextualisation :

De nombreuses activités sont accessibles aux seniors ou pensées pour eux sur le territoire communal mais celles-ci manquent souvent d'accessibilité faute de transport.

Afin de lutter contre l'isolement des seniors et maintenir ou créer du lien social, la Ville de Charleroi souhaite développer un projet de transport dédié aux seniors isolés alliant disponibilité, accès aux PMR et coût réduit.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de participants aux activités organisées

Projet n°88:

Organiser des permanences numériques itinérantes

✓ Contextualisation :

La méconnaissance du numérique peut induire, pour les personnes plus âgées, une perte d'autonomie par manque d'information, un accès réduit aux services dont ils ont besoin et parfois, une situation de non-recours aux droits. Les services communaux et du CPAS en contact avec un public senior ont pu constater une demande marquée de formation au digital. Néanmoins, l'accès

aux formations existantes est compliqué car cette offre est essentiellement concentrée en centre-ville. La Ville souhaite donc mener un projet, en synergie avec le CPAS, afin d'apporter des solutions et des formations au digital aux seniors, sur leur lieu de vie, via des permanences digitales itinérantes, via le service itinérant du CPAS, le Mobil'Assistant.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de personnes seniors reçues pour un accompagnement numérique lors de permanences itinérantes.

Projet n°89:

Renforcer le dispositif Allô Seniors

✓ **Contextualisation :** Depuis 2020, le dispositif communal « Allô seniors » permet un contact téléphonique régulier entre les aînés inscrits et des volontaires. Ce dispositif sera renforcé par des actions complémentaires, parmi lesquelles organiser des activités collectives (type café papote) permettant de mettre en contact les seniors isolés (besoins collectifs) et proposer des visites à domicile pour les seniors moins mobiles (besoins individuels). Ces dispositifs « Allô Seniors + » seront accessibles aux personnes identifiées comme isolées via inscription dans le listing « Allô Seniors ».

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de personnes isolées inscrites dans le listing « Allô Seniors » participant aux dispositifs « Allô Seniors + »

Projet n°90:

Organiser des événements à destination des seniors dans l'ensemble des quartiers

✓ **Contextualisation :**

Un nombre important de services ont été développés à destination des seniors au cours des mandatures précédentes. Néanmoins, pour des raisons de mobilité ou de manque d'information, ces services ne bénéficient pas toujours au plus grand nombre. L'organisation d'activités au plus proche du lieu de vie, via des partenariats avec des asbl locales, vise à contourner ces obstacles et assurer le lien social avec des citoyens plus âgés et/ou peu mobiles qui sont encore méconnus de nos services.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre de quartiers couverts par les activités et nombre de participants

Objectif opérationnel n°3:

Faciliter la vie quotidienne des personnes porteuses de handicap

Projet n°91:

Intégrer systématiquement la dimension du handicap dans les politiques publiques communales par une approche handistreaming

✓ Contextualisation :

Le handistreaming repose sur un principe fondamental : considérer le handicap non comme une problématique sectorielle, mais comme une dimension transversale à intégrer dans toutes les politiques publiques.

La Ville de Charleroi, engagée dans une dynamique forte d'inclusion, souhaite systématiser cette approche afin de garantir l'égalité d'accès aux droits, aux services et aux espaces pour toutes et tous.

✓ Indicateurs de suivi :

Taux ou nombre de projets analysés avec une grille handistreaming

Projet n°92:

Soutenir les commerçants et structures non marchandes dans le placement de rampes amovibles

✓ Contextualisation :

De nombreuses enseignes (commerces, Asbl,...) présentent encore des obstacles physiques à l'entrée, notamment des seuils d'entrée élevés. Cela crée une discrimination indirecte à l'égard des personnes à mobilité réduite exclues de facto d'une partie de la vie économique, culturelle et sociale de leur propre ville. L'objectif est de mettre en place un dispositif incitatif concret et rapide pour accompagner les commerçants dans l'installation de rampes amovibles ou fixes, notamment via le lancement d'un appel à projets et la mise en oeuvre d'une campagne de sensibilisation.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de rampes d'accès installées

Objectif opérationnel n°4:

Soutenir la mise en place d'actions concertées contre toute forme de discriminations.

Projet n°93:

Soutenir le secteur associatif en vue d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes LGBTQIA+ issues de l'immigration

✓ Contextualisation :

Les personnes LGBTQIA+ issues de l'immigration se retrouvent à l'intersection de plusieurs discriminations : orientation sexuelle, genre, origine, statut administratif... Cette vulnérabilité peut freiner leur accès aux droits et les isoler davantage. Les associations issues de l'immigration sont parfois peu outillées pour aborder ces réalités, par méconnaissance, tabou culturel ou manque de formation.

En créant des ponts entre les structures LGBTQIA+ et celles issues de l'immigration, la Ville souhaite outiller les associations et acteurs de la diversité culturelle pour mieux comprendre, inclure et soutenir les publics LGBTQIA+.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'associations sensibilisées.

Projet n°94:

Former et sensibiliser les agents de la Ville à l'égalité des genres et à une prise en charge non-discriminante

✓ Contextualisation :

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de transformation culturelle durable au sein de l'Administration. Renforcer les connaissances des agents, développer les réflexes professionnels et lutter contre les stéréotypes seront les objectifs principaux du projet.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de modules de formation organisés par groupes de métiers ou de services et taux de participation.

Projet n°95:

Soutenir des actions de sensibilisation à la traite des êtres humains et la lutte contre l'esclavagisme sexuel à Charleroi

✓ Contextualisation :

La traite des êtres humains est une violation grave des droits humains qui se manifeste sous diverses formes : exploitation par le travail domestique, mendicité forcée, esclavage sexuel, contrainte à commettre des délits dont le trafic de drogues, exploitation d'enfants.

Cette réalité peu connue est présente à Charleroi et touche de manière disproportionnée les femmes et les jeunes filles, souvent victimes de réseaux organisés.

Deux journées de sensibilisation viseront à briser le silence, renforcer la vigilance citoyenne et institutionnelle, et outiller les professionnel·les confronté·es à ces situations.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'interactions établies avec les acteurs du secteur.

Projet n°96:

Mettre en place un Conseil consultatif LGBTQIA+

✓ Contextualisation :

Bien que des avancées aient été réalisées en matière de droits des personnes LGBTQIA+, les discriminations, les violences et les inégalités persistent dans de nombreux domaines : santé, emploi, sécurité, visibilité, etc. Face à ces constats, les pouvoirs publics locaux ont un rôle essentiel à jouer en créant des espaces de dialogue, de participation et de propositions. Un Conseil consultatif LGBTQIA+ vise à répondre à ce besoin démocratique et inclusif.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre et représentativité des membres actifs dans le Conseil.

Projet n°97:

Mettre en place un Conseil consultatif de lutte contre le racisme

✓ Contextualisation :

La Ville de Charleroi s'est engagée à travers son Plan de lutte contre le racisme à renforcer la participation citoyenne et à structurer durablement la concertation. Dans cette optique, mettre en place un Conseil consultatif, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres domaines, semble être une première étape nécessaire.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre et représentativité des membres actifs dans le Conseil.

Projet n°98:

Accompagner les professionnels dans la prévention des comportements intrusifs, sexistes ou violents

✓ **Contextualisation :**

La notion de consentement libre et éclairé est encore mal comprise ou banalisée. Travailler sur cette notion principalement auprès des jeunes (écoles MJ, clubs sportifs,...), avec les professionnel.le.s en contact avec eux est donc essentiel pour déconstruire les stéréotypes, renforcer une culture du respect de soi et des autres, prévenir les violences et soutenir des dynamiques égalitaires.

✓ **Indicateurs de suivi :**

Nombre d'interactions établies avec les acteurs du secteur.

Objectif opérationnel n°5:

Valoriser l'importance de la cohésion sociale auprès des jeunes

Projet n°99:

Organiser des rencontres pour familiariser les jeunes au fonctionnement des institutions publiques locales

✓ Contextualisation :

Le monde politique et institutionnel est peu compréhensible pour les jeunes, qui s'en détournent souvent. Par la sensibilisation et par des rencontres destinées à répondre à leurs questions à propos du fonctionnement des institutions locales, les jeunes pourront mieux comprendre le fonctionnement et les enjeux locaux, mais également développer leur sentiment d'appartenance et leur sens critique. Ces rencontres seront organisées avec des partenaires du secteur de la Jeunesse (MJ, AMO, CAIJ,...). Idéalement, elles s'appuieront sur une problématique concrète rencontrée par des groupes de jeunes dans leur lieu de vie.

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre de jeunes familiarisés au fonctionnement des institutions publiques

Projet n°100:

Mobiliser des jeunes autour de chantiers collectifs en leur offrant une expérience professionnelle à travers le projet Student4Charleroi

✓ Contextualisation :

Ce projet vise à mobiliser les jeunes Carolos de 15 à 21 ans durant les congés de printemps sur les sites de la Ville et du CPAS. L'objectif est de permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience socio-professionnelle, mais également de développer un sentiment d'appartenance à leur Ville, tout en découvrant les métiers variés proposés par la Ville et le CPAS.

Ce projet est envisagé sous forme de synergie Ville-CPAS comprenant 2 axes : une opération "Ville" ouverte à tout jeune carolo et une opération "CPAS" destinée aux jeunes usagers des services du CPAS à des fins d'insertion sociale.

Enfin, ce projet permettra de favoriser la remobilisation des jeunes dans d'autres projets carolos (bénévolat, comités de quartiers, etc.).

✓ Indicateurs de suivi :

Nombre d'étudiants investis

Référents des projets

Le tableau repris ci-dessous précise, pour chacun des projets du PST, les référents identifiés au sein du Collège communal et au sein de l'Administration. Ils sont les garants du bon déroulement du projet. Il reviendra à chacune des personnes identifiées d'organiser et de faire exécuter les différentes étapes des projets en collaboration avec les autres cabinets, services communaux et partenaires externes impliqués. Cette organisation fera l'objet d'un suivi minutieux et opérationnel.

Fiche n°	Titre	Référent politique	Référent administratif
1	Développer et intégrer les aménagements paysagers dans chaque nouveau projet touchant à l'espace public	Thomas Dermine, Eric Goffart	Frédéric Fraiture
2	Poursuivre la rénovation des voiries et des espaces publics	Thomas Dermine, Eric Goffart	Frédéric Fraiture
3	Amplifier l'encadrement et l'accompagnement des opérateurs privés et publics au travers de la cellule « Investisseurs »	Thomas Dermine, Tanguy Luambua	Frédéric Fraiture
4	Visibiliser les acteurs d'économie sociale	Thomas Dermine	Marie-Eve Van Laethem
5	Accueillir un Festival de musique de portée internationale à Charleroi	Babette Jandrain	Marie-Eve Van Laethem
6	Aménager le Chemin de l'Eau d'Heure sur le territoire communal	Babette Jandrain	Frédéric Fraiture
7	Apporter son concours à l'organisation de nouveaux événements culturels d'envergure pour renforcer l'attractivité du territoire	Julie Patte	Marie-Eve Van Laethem

Programme Stratégique Transversal 2024-2030

8	Diversifier la programmation culturelle des musées communaux et développer la médiation culturelle pour toucher de nouveaux publics	Julie Patte	Marie-Eve Van Laethem
9	Mettre en exploitation les structures culturelles communales rénovées	Julie Patte	Frédéric Fraiture
10	Développer la Fête du sport, notamment en y intégrant les sports aquatiques	Karim Chaïbaï	Marie-Eve Van Laethem
11	Organiser chaque année une fête de la jeunesse	Karim Chaïbaï	Marie-Eve Van Laethem
12	Organiser et diffuser des évènements sportifs dans l'espace public	Karim Chaïbaï	Marie-Eve Van Laethem
13	Créer de nouvelles poches de stationnement au travers de travaux d'aménagement ou de la régularisation et de la sécurisation du stationnement existant	Alicia Monard	Frédéric Fraiture
14	Simplifier la politique de stationnement sur l'ensemble du territoire communal	Alicia Monard	Frédéric Fraiture
15	Créer un centre commercial à ciel ouvert en prolongement de Rive Gauche	Tanguy Luambua	Frédéric Fraiture
16	Structurer le développement de grands événements	Maxime Felon	Marie-Eve Van Laethem
17	Dynamiser et accroître l'occupation du Grand Palais	Maxime Felon	Frédéric Fraiture
18	Faciliter les démarches administratives pour l'organisation d'événements	Maxime Felon	Marie-Eve Van Laethem
19	Mettre à jour le PAEDC (Plan d'action en faveur de l'Energie Durable et du Climat) et entamer la réalisation des actions qui y sont inscrites.	Babette Jandrain	Frédéric Fraiture
20	Moderniser et renforcer l'éclairage public	Eric Goffart	Frédéric Fraiture
21	Monitorer et réduire les consommations d'énergie des bâtiments publics communaux	Mahmut Dogru	Frédéric Fraiture
22	Accompagner le développement des projets de réseaux de chaleur en cours et futurs dans le cadre d'une stratégie à long terme.	Babette Jandrain	Frédéric Fraiture
23	Mettre en place des outils permettant d'orienter les marchés publics lancés par la Ville de Charleroi vers des achats plus durables	Babette Jandrain	Olivier Dubois

Programme Stratégique Transversal 2024-2030

24	Concrétiser l'aménagement du Ring vélo	Alicia Monard, Eric Goffart	Frédéric Fraiture
25	Encourager l'utilisation des alternatives à la voiture individuelle pour les membres du personnel communal	Alicia Monard	Frédéric Fraiture
26	Sensibiliser à la mobilité et la sécurité routière via l'organisation d'actions dans le cadre de la semaine de la mobilité	Alicia Monard	Frédéric Fraiture
27	Amplifier l'adaptation de notre communication aux nouveaux outils/médias (on & off line), aux publics et aux objectifs poursuivis par la Ville de Charleroi	Thomas Dermine	Olivier Dubois
28	Améliorer l'accueil, le confort et la fluidité du service des étrangers tout en contribuant au bien-être du personnel	Mahmut Dogru	Marie-Eve Van Laethem
29	Améliorer l'accessibilité et la fluidité des services population dans les maisons citoyennes	Mahmut Dogru	Marie-Eve Van Laethem
30	Communiquer proactivement et au fil de l'eau sur les projets d'aménagement, de mobilité et de voirie	Alicia Monard, Thomas Dermine, Eric Goffart	Frédéric Fraiture
31	Déployer une application participative de signalement citoyen	Eric Goffart	Frédéric Fraiture
32	Evaluer et réorganiser les dispositifs existants de participation citoyenne	Babette Jandrain	Marie-Eve Van Laethem
33	Organiser des rencontres dans chaque quartier entre les pouvoirs publics et les habitants	Babette Jandrain	Marie-Eve Van Laethem
34	Organiser une Assemblée Citoyenne délibérative autour de la question de l'attractivité de la Ville	Babette Jandrain	Marie-Eve Van Laethem
35	Amplifier la culture "Projets" au sein de l'Administration	Thomas Dermine	Olivier Dubois
36	Insuffler une dynamique "agile" dans la gestion des ressources humaines	Thomas Dermine	Lahssen Mazouz
37	Confier la gestion et l'entretien des piscines et complexes sportifs à la Régie communale autonome et au Parc des Sports	Karim Chaïbaï	Lahssen Mazouz

Programme Stratégique Transversal 2024-2030

38	Développer des synergies et des économies d'échelles avec le CPAS	Thomas Dermine	Lahssen Mazouz
39	Mettre en place un outil centralisé d'autorisation d'occupation de la voie publique	Thomas Dermine	Lahssen Mazouz
40	Mettre en place une veille et un suivi efficace des subsides	Thomas Dermine	Lahssen Mazouz
41	Structurer l'organisation des magasins de la Ville autour d'une gestion centralisée, professionnalisée et tournée vers les besoins du terrain.	Thomas Dermine	Lahssen Mazouz
42	Améliorer la gestion des bâtiments publics communaux	Mahmut Dogru	Frédéric Fraiture
43	Rationaliser le parc immobilier de la Ville	Mahmut Dogru	Frédéric Fraiture
44	Réussir l'intégration des services à la Cité Administrative et rationaliser le patrimoine occupé par les services communaux	Mahmut Dogru	Lahssen Mazouz
45	Articuler sécurité privée et sécurité publique au sein du territoire	Thomas Dermine	Olivier Dubois
46	Compléter l'approche judiciaire par une action administrative adaptée en matière de lutte contre les marchands de sommeil, les stupéfiants et les établissements problématiques	Thomas Dermine	Olivier Dubois
47	Assurer une présence policière optimale et visible et des dispositifs souples sur les terrains d'action définis	Thomas Dermine	Chef de Zone
48	Réorganiser le déploiement des agents de quartier de la Police	Thomas Dermine	Chef de Zone
49	Mettre en place le "policier virtuel"	Thomas Dermine	Chef de Zone
50	Moderniser et étendre le réseau de caméras de la Police	Thomas Dermine	Chef de Zone
51	Favoriser la réalisation de petits aménagements urbains permettant de rénover à faible coût des espaces de proximité	Thomas Dermine, Eric Goffart, Babette Jandrain	Frédéric Fraiture
52	Sécuriser et rationaliser le nombre de cimetières	Mahmut Dogru	Marie-Eve Van Laethem

Programme Stratégique Transversal 2024-2030

53	Parachever le schéma de développement communal (SDC)	Thomas Dermine	Frédéric Fraiture
54	Dresser un calendrier d'opérations de sensibilisation à la Propreté et au respect du Cadre de vie	Eric Goffart	Frédéric Fraiture
55	Installer des caméras permettant de lutter contre les dépôts clandestins	Eric Goffart	Frédéric Fraiture
56	Déployer une signalisation urbaine efficace et cohérente	Alicia Monard	Frédéric Fraiture
57	Etablir le Plan Local de Mobilité (PLM) de Gosselies	Alicia Monard	Frédéric Fraiture
58	Réviser le schéma de circulation du centre-ville	Alicia Monard	Frédéric Fraiture
59	Actualiser la directive relative à la division d'immeubles en plusieurs logements et la construction de bâtiments neufs	Tanguy Luambua	Frédéric Fraiture
60	Faciliter la conversion de cellules commerciales vides en logements hors des zones d'intensification commerciale	Tanguy Luambua	Frédéric Fraiture
61	Lutter contre les logements inoccupés	Tanguy Luambua	Frédéric Fraiture
62	Créer et mettre à disposition des aires de jeu à caractère sportif dans l'espace public	Karim Chaïbaï	Marie-Eve Van Laethem
63	Proposer des locaux et des terrains adaptés et équipés pour les mouvements de jeunesse	Karim Chaïbaï	Marie-Eve Van Laethem
64	Sécuriser et réaffecter le vélodrome de Gilly	Karim Chaïbaï	Frédéric Fraiture
65	Proposer des séances de sport à l'école pendant les temps extra-scolaires	Karim Chaïbaï, Julie Patte	Marie-Eve Van Laethem
66	Assurer l'entrée en exploitation des piscines de Montignies-sur-Sambre et de Marchienne-au-Pont	Karim Chaïbaï	Frédéric Fraiture
67	Remplacer des terrains de foot engazonnés par des terrains synthétiques	Karim Chaïbaï	Marie-Eve Van Laethem
68	Opérationnaliser la disponibilité d'un espace communautaire par district pour l'organisation d'évènements	Maxime Felon	Marie-Eve Van Laethem

Programme Stratégique Transversal 2024-2030

69	Améliorer l'attractivité des marchés en les diversifiant	Mahmut Dogru	Marie-Eve Van Laethem
70	Mettre en valeur Charleroi comme une terre des folklores	Maxime Felon	Marie-Eve Van Laethem
71	Valoriser Charleroi en tant que terre de la mémoire	Maxime Felon	Olivier Dubois
72	Valoriser le Patrimoine remarquable de la ville en le mettant en valeur par des rénovations prioritaires	Maxime Felon	Frédéric Fraiture
73	Créer des synergies avec la Cité des Métiers et organiser des événements publics	Julie Patte	Marie-Eve Van Laethem
74	Elaborer un plan d'actions visant à augmenter le taux de réussites des élèves des écoles dépendant du pouvoir organisateur communal	Julie Patte	Marie-Eve Van Laethem
75	Favoriser l'accessibilité de l'enseignement et des services à tous les élèves pour tendre vers l'égalité des chances, l'inclusion et la réduction de toutes formes de discriminations à l'école	Julie Patte	Marie-Eve Van Laethem
76	Mettre en place un parcours culturel dans les écoles	Julie Patte	Marie-Eve Van Laethem
77	Mettre en place un plan d'actions pour réduire l'absentéisme des équipes pédagogiques dans les écoles dont la Ville est pouvoir organisateur	Julie Patte	Marie-Eve Van Laethem
78	Réorganiser l'offre d'enseignement artistique	Julie Patte	Marie-Eve Van Laethem
79	Améliorer la lisibilité de l'offre de stages et d'activités extrascolaires à Charleroi	Julie Patte	Marie-Eve Van Laethem
80	Optimiser la répartition des effectifs dans les lieux d'accueil du temps extra-scolaire	Julie Patte	Marie-Eve Van Laethem
81	Accompagner la création de nouvelles structures d'accueil pour la petite enfance	Alicia Monard	Marie-Eve Van Laethem
82	Mettre en place un plan d'actions pour réduire l'absentéisme des puéricultrices.eurs dans les crèches de la Ville	Alicia Monard	Marie-Eve Van Laethem
83	Appliquer des mesures concrètes et réglementaires, parallèlement à des campagnes de prévention locale, afin de réduire l'usage actif et passif du tabac	Ayse Aktas	Marie-Eve Van Laethem

Programme Stratégique Transversal 2024-2030

84	Accompagner le secteur associatif dans la sensibilisation à et la lutte contre la problématique du diabète	Ayse Aktas	Marie-Eve Van Laethem
85	Promouvoir des séances "Sport Sur Ordonnance" afin de permettre aux Carolos souffrant de maladies chroniques ou en situation de sédentarité de reprendre une activité physique	Ayse Aktas	Marie-Eve Van Laethem
86	Amplifier les activités intergénérationnelles	Philippe Van Cauwenberghe	Marie-Eve Van Laethem
87	Développer un service de "Taxi Seniors"	Philippe Van Cauwenberghe	Marie-Eve Van Laethem
88	Organiser des permanences numériques itinérantes	Philippe Van Cauwenberghe	Marie-Eve Van Laethem
89	Renforcer le dispositif Allô Seniors	Philippe Van Cauwenberghe	Marie-Eve Van Laethem
90	Organiser des événements à destination des seniors dans l'ensemble des quartiers	Philippe Van Cauwenberghe	Marie-Eve Van Laethem
91	Intégrer systématiquement la dimension du handicap dans les politiques publiques communales par une approche handistreaming	Ayse Aktas	Marie-Eve Van Laethem
92	Soutenir les commerçants et structures non marchandes dans le placement de rampes amovibles	Ayse Aktas	Marie-Eve Van Laethem
93	Soutenir le secteur associatif en vue d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes LGBTQIA+ issues de l'immigration	Ayse Aktas	Marie-Eve Van Laethem
94	Former et sensibiliser les agents de la Ville à l'égalité des genres et à une prise en charge non-discriminante	Ayse Aktas	Marie-Eve Van Laethem
95	Soutenir des actions de sensibilisation à la traite des êtres humains et la lutte contre l'esclavagisme sexuel à Charleroi	Ayse Aktas	Marie-Eve Van Laethem

Programme Stratégique Transversal 2024-2030

96	Mettre en place un Conseil consultatif LGBTQIA+	Ayse Aktas	Marie-Eve Van Laethem
97	Mettre en place un Conseil consultatif de lutte contre le racisme	Ayse Aktas	Marie-Eve Van Laethem
98	Accompagner les professionnels dans la prévention des comportements intrusifs, sexistes ou violents	Ayse Aktas	Marie-Eve Van Laethem
99	Organiser des rencontres pour familiariser les jeunes au fonctionnement des institutions publiques locales	Karim Chaïbaï	Marie-Eve Van Laethem
100	Mobiliser des jeunes autour de chantiers collectifs en leur offrant une expérience professionnelle à travers le projet Student4Charleroi	Philippe Van Cauwenberghe	Marie-Eve Van Laethem